

# La production circulaire d'un concept: le "Geschlecht" (lignage). Contribution à l'approche critique de la "Begriffsgeschichte"

Joseph Morsel, Paris I Panthéon-Sorbonne

## ▶ To cite this version:

Joseph Morsel, Paris I Panthéon-Sorbonne. La production circulaire d'un concept: le "Geschlecht" (lignage). Contribution à l'approche critique de la "Begriffsgeschichte". 2011. halshs-01390124

## HAL Id: halshs-01390124 https://shs.hal.science/halshs-01390124v1

Preprint submitted on 31 Oct 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## La production circulaire d'un concept : le *Geschlecht* (lignage) Contribution à l'approche critique de la *Begriffsgeschichte*\*

Joseph Morsel (Paris I Panthéon-Sorbonne)

Les gardiens du tabou ont obtenu la suppression du mot. De cette manière, on peut supposer que la réalité désagréable qu'il désigne disparaîtra aussi. C'est une constante, chez les Nubiens, que de se persuader qu'en changeant les mots, on change les choses. Cela tient sans doute à une pensée magique très anciennement enracinée dans leur esprit.

(Pierre Jourde, Carnets d'un voyageur zoulou dans les banlieues en feu, 2007)

## 1. Observations sur l'usage des concepts par les médiévistes

Il y a maintenant dix ans, Alain Guerreau publiait un réquisitoire tonique à propos de *L'avenir d'un passé incertain*, dans lequel il s'interrogeait et nous interrogeait sur les formes que pourrait ou devrait prendre une science historique du Moyen Âge dans les décennies à venir¹. À côté de multiples critiques et propositions, il y soulignait l'impérieuse nécessité de se tourner vers la sémantique historique et de fréquenter des concepts – ce qui suggère d'emblée qu'aucune de ces deux exigences ne va de soi dans le monde des médiévistes. De fait, il s'avère que la *Begriffsgeschichte* est restée relativement confidentielle chez les médiévistes français (il en va d'ailleurs de même, si je ne m'abuse, en Allemagne), tant du point de vue de son enjeu dans le cadre de la reconstruction intellectuelle de l'Allemagne après 1945 que de ses principes et de ses pratiques². Ceci s'explique sans doute en partie par des problèmes linguistiques (pour le côté français) et par le caractère central de la *Sattelzeit* (« période charnière » au seuil de la modernité, 1750-1850) dans le choix des concepts abordés dans ce qui est la principale « vitrine » de la *Begriffsgeschichte*, le dictionnaire des *Geschichtliche Grundbegriffe* – bien que les phases antique et médiévale soient envisagées lorsque la notion le justifie (par exemple pour 'Adel, Aristokratie').

Mais ces facteurs d'explication ne sont certainement pas suffisants (les aspects linguistiques ne jouant d'ailleurs pas en Allemagne), et l'on peut se demander si les médiévistes n'auraient pas tendanciellement, pour des raisons liées au fonctionnement du champ académique auquel ils appartiennent, un rapport particulier aux concepts qu'ils utilisent. Sarcastique, Alain Guerreau se moquait ainsi du culte rendu à certains termes, destiné à manifester une appartenance commune : « les

<sup>\*</sup> Une première version de ce texte a fait l'objet d'une discussion collective dans le cadre du Cercle de Travail sur les Conditions de Production du Savoir Médiéviste réuni à Saint-André-le-Désert en juin 2011. Que Julien Demade, Alain Guerreau, Ludolf Kuchenbuch, Didier Méhu et Nicolas Perreaux soient sincèrement remerciés pour leurs importants commentaires et critiques, dont résulte la présente version.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Alain Guerreau, *L'avenir d'un passé incertain. Quelle histoire du Moyen Âge au XXI<sup>e</sup> siècle ?*, Paris, Le Seuil, 2001.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dans Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne, dir. Jean-Claude Schmitt, Otto Gerhard Oexle, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, aucune des quatorze sections thématiques n'a été consacrée aux concepts, et les travaux de Reinhart Koselleck touchant la Begriffsgeschichte ou les Geschichtliche Grundbegriffe n'ont été évoqués (sur 650 pages au total) qu'aux p. 31, 319 et 514-515, ceux concernant le « futur passé » aux p. 43 et 365-366, et l'approche conceptuelle d'Otto Brunner p. 35. Le même genre d'observation peut être fait pour les bilans et perspectives historiographiques présentés en Allemagne (Hans Werner Goetz et Jörg Jarnut (dir.), Mediävistik im 21. Jahrhundert. Stand und Perspektiven der internationalen und interdisziplinären Mittelalterforschung, München/Paderborn, Fink, 2003: seuls sont mentionnés les travaux de Koselleck portant sur la philosophie de l'histoire et, en dépit de deux renvois dans l'index thématique, la Begriffsgeschichte n'y est nulle part abordée en tant que telle). Elle n'est pas non plus évoquée dans le pendant français (Être historien du Moyen Âge au XXIe siècle (XXXVIIIe congrès de la SHMESP, 31 mai-3 juin 2007), Paris, Publications de la Sorbonne, 2008), à ceci près qu'un article d'un médiéviste allemand, Klaus Oschema, « Les Europe des médiévistes. Remarques sur la construction d'une identité entre science historique et actualité politique », p. 37-50, s'avère être une étude de la contribution des médiévistes à la construction du concept européen – il ne s'agit donc pas d'un travail sur la Begriffsgeschichte (non mentionnée en tant que telle), mais de Begriffsgeschichte. À l'inverse, les Geschichtliche Grundbegriffe sont spécifiquement présentés et critiqués par A. Guerreau, L'avenir d'un passé incertain..., p. 258-259. Pour une bonne appréhension du projet d'historicisation des concepts, focalisé sur la Sattelzeit, on devrait le mettre en perspective avec ce que fait à peu près au même moment Victor Klemperer, lorsqu'il étudie la Lingua Tertii Imperii (LTI - Notizbuch eines Philologen, Berlin, Aufbau Verlag, 1947; 2º éd. 1949, 3º éd. 1957; 1º éd. ouest-allemande 1966).

médiévistes se reconnaissent entre eux à leur familiarité avec divers noms et notions hermétiques non seulement au public mais aussi aux historiens des autres périodes : si les noms de *Thibaut de Vermandois* ou de *Foulque Nerra* vous font frémir d'aise, ou si vous prenez un air entendu à l'évocation du *petit alleutier* ou de la *seigneurie banale*, vous êtes médiéviste. »<sup>3</sup>

Il n'est évidemment pas exclu qu'une telle pratique de la connivence se rencontre dans d'autres disciplines ou sous-disciplines – il faudrait par exemple s'assurer que les antiquistes ne communient pas eux aussi dans le culte de certains concepts sacrés. Mais il s'avère que le problème de la langue à employer pour parler de la société médiévale a bel et bien constitué un objet de débats, en particulier à propos de la volonté exprimée par certains de privilégier l'emploi de concepts médiévaux pour traiter de la société médiévale, dont le paradigme est sans doute l'Otto Brunner d'avant-1945, lorsqu'il était encore médiéviste, anti-moderniste et sectateur d'une altérité en soi et pour soi du Moyen Âge<sup>4</sup>. L'accusation d'une telle croyance en l'affinité ontologique qui doit exister entre les objets médiévaux et les catégories d'analyse a toutefois été étendue à d'autres médiévistes<sup>5</sup>, faute d'admettre que le rejet des usages sauvages et préconstruits de notions au cœur de notre système de représentations (« politique », « économie », « religion », « individu », etc.) n'a pas comme unique contrepartie possible la reprise brunnerienne d'une terminologie médiévale – une solution efficace consistant notamment à tenter de promouvoir des néologismes en tant que concepts<sup>6</sup>.

Le problème n'est donc pas de parler ou non avec des mots médiévaux mais, d'une part, d'assumer l'opération intrinsèquement anachronique qui consiste à se pencher rétrospectivement sur une société à jamais disparue et dont il ne nous reste que des épaves dont le sens n'est en rien accessible en première lecture (y compris et surtout après traduction), d'autre part de prendre en compte les impensés macro-sociaux qui colonisent l'imaginaire des médiévistes avant même qu'ils n'abordent les documents subsistants – donc des impensés devenus aussi disciplinaires. Si les médiévistes ne sont sans doute pas les seuls à être concernés par ces interrogations conceptuelles<sup>7</sup>, il

<sup>3</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 256-257.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cf. notamment Otto Brunner, *Land und Herrschaft. Grundfragen der territorialen Verfassungsgeschichte Österreichs im Mittelalter*, (1939) 4<sup>e</sup> éd. revue, Wien/Wiesbaden, Rohrer, 1959, p. 163 (trad. J.M.): «Il faut tenter de présenter l'organisation interne des groupements (*Verbände*) politiques du Moyen Âge autrement qu'en systématisant le droit public positif, sans pour autant renoncer à présenter la nature juridique de ces groupements et sans se limiter à ne reconnaître comme institutions que les formes juridiques qui trouvent aujourd'hui leur place dans le droit public, tandis que celles qui ne relèvent en général, de nos jours, que du droit pénal ou du droit privé pourraient être laissées de côté. Il s'agit de présenter l'organisation de ces groupements en gardant bien à l'esprit que les caractères conceptuels essentiels (*wesentliche Begriffsmerkmale*) de l'État moderne sont absents des groupements médiévaux, sans qu'on puisse pour autant les concevoir comme « privés » ou en tant que « société ». Si une telle conception est correcte, alors on devra en déduire deux exigences : d'une part que la terminologie employée pour cette présentation soit autant que possible tirée des sources elles-mêmes, en sorte que la signification de ces sources soit interprétée correctement à l'aide de ces concepts ; et d'autre part – et c'est le plus important –, que les groupements ainsi décrits puissent être conçus (*begriffen*) au travers de leur action concrète. »

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> A. Guerreau lui-même: Alexandre Escudier, « Pour une histoire européenne comparée des imaginaires historiographiques modernes du monde médiéval », dans: Nathalie Fryde *et alii* (dir.), *Die Deutung der mittelalterlichen Gesellschaft in der Moderne*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2006, p. 313; Dominique Iogna-Prat, « La question de l'individu à l'épreuve du Moyen Âge », dans: Brigitte Myriam Bedos-Rezak, Dominique Iogna-Prat (dir.), *L'individu au Moyen Âge. Individuation et individualisation avant la modernité*, Paris, Aubier, 2005, p.9 et 308.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Et l'on voit de ce fait A. Guerreau, *op. cit*, p. 133, réclamer une démarche « que la majorité des médiévistes acceptent le moins volontiers, alors qu'il s'agit en fait de la plus substantielle : la *création* [c'est moi qui souligne] de nouveaux concepts, en liaison avec les champs dont il vient d'être question [= la construction, l'idéel, l'espace, la parenté], mais représentant une forme stable désignant un nœud spécifique de relations », avant de donner en exemple les concepts purement savants d'« encellulement », « *incastellamento* » et « topolignée ». Dans ces conditions, à moins de dénier toute cohérence interne au discours d'A. Guerreau, on doit admettre que la proposition de concepts latins (effectivement issus du *vocabulaire* médiéval) comme *dominium* et *ecclesia* pour rendre compte également, articulés aux précédents, « de la logique globale de la société médiévale » (*ibid.*), ne peut être considérée comme la manifestation d'un ontologisme conceptuel : même si l'on peut contester la pertinence *stratégique* d'un tel choix de termes latins (puisqu'il peut induire une telle confusion), il est clair que l'important n'est pas dans les mots eux-mêmes (qu'ils soient d'origine médiévale ou produits *ad hoc*), mais dans leur construction théorique.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> C'est par exemple ce que montre le cas de l'antiquiste Nicole Loraux, « Éloge de l'anachronisme en histoire », *Le genre humain*, 27 (1993), p. 23-39; rééd. dans *EspacesTemps – Les cahiers*, 87-88 (2005), p. 127-139, où le texte est accompagné de publications d'autres auteurs sur le thème de l'anachronisme contrôlé (cf. notamment François Dosse, « De l'usage raisonné de l'anachronisme », *ibid.*, p. 156-171). Certains médiévistes assument par ailleurs clairement une telle position, comme par exemple Peter von Moos, « Das Öffentliche und das Private im Mittelalter. Für einen kontrollierten Anachronismus », dans: Gert Melville et Peter von Moos (dir.), *Das Öffentliche und Private in der Vormoderne*, Köln/Weimar/Wien, Böhlau, 1998, p. 3-83. Contre l'impression d'une vague de fond, on pourra se rappeler cependant la

n'est pas exclu que l'acuité de celles-ci chez les médiévistes dérive du rapport trouble au Moyen Âge qu'entretiennent les sociétés occidentales contemporaines et sur lequel s'est bâtie *nolens volens* la médiévistique<sup>8</sup>.

Ils ne sont sans doute pas non plus les seuls à croire en l'isomorphisme entre langue et réalité, malgré le rappel à l'ordre du « père fondateur » Marc Bloch<sup>9</sup>. Mais comme l'ont montré divers débats historiographiques de ces dernières décennies – comme la remise en cause par Dominique Barthélemy de la thèse de la « mutation de l'an mil » assise sur les changements de vocabulaire dans les sources<sup>10</sup> ou encore la contestation par Alain Guerreau de la possibilité de traduire le latin médiéval *vinea* par « vigne » l' –, l'idée que les mots renvoient à des substances concrètes qu'ils se contentent de révéler est abondamment partagée. Inversement, les démarches critiques qui insistent sur le caractère construit, classant et discursif des termes médiévaux peuvent se trouver disqualifiées au nom du prétendu accès à la réalité qu'ils sont censés permettre l'2.

On comprend dès lors que le double effort de la *Begriffsgeschichte* soit encore fondamentalement un *desideratum* du point de vue de l'histoire médiévale. Ni l'exigence rationnelle de construction des catégories d'analyse ni la réflexion sur les enjeux académiques et plus largement sociaux de leur usage pratique ne sont des activités courantes chez les médiévistes, qui communient dès lors souvent dans l'amnésie de la genèse des catégories mobilisées de façon routinière et par conséquent naturalisées. Divers exemples pourraient être donnés de cette situation, mais je me limiterai au champ d'expérience qui est le mien, celui de l'aristocratie médiévale allemande, dans lequel il m'a été donné de repérer certains des gains cognitifs que peut entraîner une remise en cause de l'évidence conceptuelle.

Je ne mentionnerai toutefois que brièvement le premier de ces exemples, l'usage du concept *Adel* (« noblesse ») : je le rappelle parce qu'il fait apparaître certains blocages que j'ai dû surmonter en modifiant ma façon de concevoir les concepts. Mais c'est celui du *Geschlecht* (« lignage ») qui me retiendra surtout, parce qu'il me semble le plus intéressant dans le cadre d'un retour réflexif sur la

suspicion à cet égard d'Eric J. Hobsbawm, « L'historien entre la quête d'universalité et la quête d'identité », *Diogène*, 168 (1994), p. 52-86 : « La projection dans le passé de désirs du temps présent ou, en termes techniques, l'anachronisme, est la technique la plus courante et la plus commode pour créer une histoire propre à satisfaire les besoins de collectifs ou de « communautés imaginaires » – suivant le mot de Benedict Anderson – qui sont loin d'être exclusivement nationales »

3

S

<sup>«</sup> communautés imaginaires » – suivant le mot de Benedict Anderson – qui sont loin d'être exclusivement nationales. »

8 Ce n'est pas le lieu de détailler ici les enjeux sociaux qui ont présidé à la construction d'une telle turbidité : je me contenterai donc de renvoyer aux concepts de « la double fracture conceptuelle » (A. Guerreau, « Fief, féodalité, féodalisme. Enjeux sociaux et réflexion historienne », Annales E.S.C., 45 (1990), p. 137-166, et L'avenir d'un passé incertain..., op. cit., p. 23-39) ; du « Moyen Âge bifide » (Otto Gerhard Oexle, « Das entzweite Mittelalter », dans : Gerd Althoff (dir.), Die Deutschen und ihr Mittelalter. Themen und Funktionen moderner Geschichtsbilder vom Mittelalter, Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1992, p. 7-28) ; et de la logique d'inversion comme négation de l'altérité (Joseph Morsel, L'Histoire (du Moyen Âge) est un sport de combat... Réflexions sur les finalités de l'Histoire du Moyen Âge destinées à une société dans laquelle même les étudiants d'Histoire s'interrogent, en ligne : <a href="http://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf/SportdecombatPC.pdf">http://lamop.univ-paris1.fr/IMG/pdf/SportdecombatPC.pdf</a> (2007), p. 38-43).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire, ou Métier d'historien* (1941/42), éd. Étienne Bloch, Paris, Colin, 1993, p. 57: « au grand désespoir des historiens, les hommes n'ont pas coutume, chaque fois qu'ils changent de mœurs, de changer de vocabulaire ». Sur la référence au « grand ancêtre » de la médiévistique qu'est Marc Bloch en tant que paradigme des filiations artificielles destinées à l'autolégitimation dans le champ académique, cf. Valentin Groebner, *Das Mittelalter hört nicht auf. Über historisches Erzählen*, München, Beck, 2008, p. 106-107.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> D. Barthélemy, La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, Paris, Fayard, 1997.

A. Guerreau, L'avenir d'un passé incertain..., op. cit., p. 195-205, ainsi que l'illustration de la couverture, où figure une scène médiévale de vendanges sur laquelle est incrustée la phrase « Ceci est ou n'est pas une vigne »; du même, « Vinea », dans : Monique Goullet et Michel Parisse (dir.), Les historiens et le latin médiéval, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 67-73. Je ne connais pas de publications critiques à propos de cette position (il en existe sans doute), mais j'ai entendu de nombreuses attaques contre celle-ci lors de discussions ou de séminaires de recherche. Par ailleurs, j'ai eu l'occasion de rapprocher du cas de vinea celui de silva dans ma contribution « Construire l'espace sans la notion d'espace. Le cas du Salzforst (Franconie) au XIV<sup>e</sup> siècle », dans : Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations. XXXVII<sup>e</sup> congrès de la S H M F S. (Mulhouse, 2-4 juin 2006). Paris Publications de la Sorbonne, 2007, p. 300-303

congrès de la S.H.M.E.S. (Mulhouse, 2-4 juin 2006), Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 300-303.

12 À titre de simple illustration, je me permets de renvoyer à un épisode vécu de cet ordre – dont la représentativité me paraît assurée par le fait qu'elle implique le Konstanzer Arbeitskreis für mittelalterliche Geschichte (qui occupe une place centrale dans le champ académique allemand : cf. V. Groebner, Das Mittelalter hört nicht auf..., op. cit., p. 116) –, signalé dans ma contribution « Soziale Kategorisierung oder historische Phantasmagorie ? Erkundungen zum historischen Gebrauch von mittelalterlichen sozialen Kategorien », dans : Hans-Peter Baum et alii (dir.), Wirtschaft – Gesellschaft – Mentalitäten im Mittelalter. Festschrift zum 75. Geburtstag von Rolf Sprandel, Stuttgart, F. Steiner, 2006, p. 215 (n. 13).

*Begriffsgeschichte* dans la mesure où il contraint à prendre en compte les structures de la transmission écrite en plus de la circulation intellectuelle et académique des concepts.

# 2. Discours indigène, catégories préconstruites, concepts scientifiques : hésitations autour du cas de « la noblesse »

L'exploitation lexicométrique, dans les années 1990, des termes du champ lexical de l'aristocratie franconienne, menée dans le cadre de mon travail de doctorat puis élargie à la Haute-Allemagne, m'a conduit à une surprise – en l'occurrence l'absence de toute mention du terme *adel* (« la noblesse » en tant que groupe) avant les alentours de 1430, peut-être même les années 1420, et à constater 1) la généralité du phénomène (qui ne se limite pas à la seule Franconie) et 2) que le terme s'impose en tant qu'équivalent de l'énumération « les princes, comtes, sires, chevaliers et écuyers » dans leur opposition à la catégorie « les villes ». Par ailleurs, le caractère systémique du changement a été confirmé et précisé par l'articulation de ces résultats à ceux de travaux portant sur l'anthroponymie et plus généralement sur les modes de représentation sociale des nobles pris individuellement, donc audelà de la terminologie catégorielle : héraldique, sigillographie, représentations tombales<sup>13</sup>.

Ma première démarche explicative de ces transformations formelles a été de nature *discursive*, ce que je ramène aux conditions de ma formation historienne, au contact de la lexicologie politique développée à l'École normale supérieure de Saint-Cloud<sup>14</sup>. Dans cette perspective, l'apparition et la diffusion de la catégorie *adel* aurait résulté de la conjonction de plusieurs discours : 1) la constitution d'un mot d'ordre mobilisateur de l'ensemble de l'aristocratie féodale face aux villes, dans le contexte de tensions incessantes entre ligues urbaines et aristocratie féodale depuis la fin des années 1380 ; 2) un discours mis en œuvre par la petite et moyenne aristocratie pour arrimer les princes à eux, à l'encontre de leur prétention à être « à part » (et pas seulement « en haut ») : c'est clairement ce que manifestent les divers textes à propos des grands tournois organisés par la petite et moyenne aristocratie dans toute la Haute-Allemagne entre 1479 et 1487 – et dans ces conditions, *der adel* incluant les princes pouvait apparaître comme une réponse à la tentative princière de qualifier, avant 1430, la petite et moyenne aristocratie de « leur *ritterschaft* » ; 3) enfin, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, une fois passée la confrontation entre villes et aristocratie, la mobilisation du terme dans le cadre de stratégies de distinction vis-à-vis des bourgeois – et vice versa.

Cette explication discursive, quoique séduisante, présentait quelques difficultés : en particulier, elle se plaçait sur le terrain de l'intentionnalité (« on utilise le mot pour... »), sans pour autant reposer sur une identification précise de ceux qui élaboraient ces discours. Surtout, elle faisait du mot *adel* une simple forme vide, remplie au gré des besoins par des enjeux variables. À cette étape de mon raisonnement, je parlais d'« invention de la noblesse », en insistant à chaque fois sur les deux sens du mot (création/découverte)<sup>15</sup>. L'idée d'apparition de la noblesse était donc déjà là, mais corrélée avec la

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> J. Morsel, La noblesse contre le prince. L'espace social des Thüngen à la fin du Moyen Âge (Franconie, ca. 1250-1525), Stuttgart, J. Thorbecke, 2000; du même, « La construction sociale des identités dans l'aristocratie franconienne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles: individuation ou identification? », dans: B.M. Bedos-Rezak, D. Iogna-Prat (dir.), L'individu au Moyen Âge..., op. cit., p. 79-99.
<sup>14</sup> Sur le rôle clé de la notion d'« idéologie » dans l'analyse du discours développée à Saint-Cloud, cf. l'ouvrage de Régine

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Sur le rôle clé de la notion d'« idéologie » dans l'analyse du discours développée à Saint-Cloud, cf. l'ouvrage de Régine Robin, *Histoire et Linguistique*, Paris, Armand Colin, 1973, et rétrospectivement la présentation de Dominique Maingueneau, *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 1991.

Lors d'une conférence à Bielefeld (fin 1993) et d'un colloque à Tegernsee (début 1994), dont sont issus « Die Erfindung des Adels. Zur Soziogenese des Adels am Ende des Mittelalters – Das Beispiel Frankens », dans : Otto Gerhard Oexle et Werner Paravicini (dir.), *Nobilitas. Funktion und Repräsentation des Adels in Alteuropa*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1997, p. 312-375; « Inventing a Social Category : The Sociogenesis of the Nobility at the End of the Middle Ages », dans : Bernhard Jussen (dir.), *Ordering the Middle Ages. Perspectives on Intellectual and Practical Modes of Shaping Social Relations*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2000, p. 199-240; « L'invention de la noblesse en Haute-Allemagne à la fin du Moyen Âge. Contribution à l'étude de la sociogenèse de la noblesse médiévale », dans : J. Paviot, J. Verger (dir.), *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Âge. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000, p. 533-545. La toute première étape de mon raisonnement a même recouru à la métaphore de la « naissance » (*Geburt*, lors d'une conférence à Göttingen, début 1993) à côté d'une formulation en terme d'« apparition/origine » (*Entstehung*) suggérant une sorte de génération spontanée; mais ce vocabulaire naturaliste/spontanéiste a rapidement laissé place à celui de l'*inventio*, qui avait l'avantage d'attirer l'attention sur le fait que *der adel* est un résultat d'un processus (et non un jaillissement), quoique dans une perspective quelque peu démiurgique.

conception de l'existence d'un ou plusieurs démiurges sociaux conscients de leurs intérêts et de leurs actes...

C'est la découverte de l'ouvrage de Luc Boltanski sur les cadres<sup>16</sup>, vieux alors déjà de dix ans (mais plus encore, du point de vue de son auteur, qui avait déjà rompu avec l'approche bourdieusienne...), qui m'a conduit à abandonner cette perspective discursive initiale de mobilisation d'un argument dans un contexte polémique, au profit d'une perspective orientée vers les *effets* sociaux des modes de catégorisation, et replaçant ces modes dans un ensemble de pratiques ayant comme *conséquence* (et non pour *but*) l'apparition d'une nouvelle catégorie sociale et sa transformation en une « catégorie réalisée » (P. Bourdieu), c'est-à-dire en un objet social réel – et naturel. Par ailleurs et surtout, cette approche des classements sociaux avait comme particularité de contraindre également à prendre en compte le discours savant parmi les instances de « réalisation » <sup>17</sup>.

Par conséquent, comme tout groupe dont l'existence paraît aller de soi, la « noblesse » (adel) devait être considérée à la fois comme un groupe dont la genèse a réussi et dont la mémoire de la genèse a nécessairement disparu, c'est-à-dire dont la genèse a nécessairement été déshistorisée, comme condition de son existence sur le mode du « cela-va-de-soi » – mais une déshistorisation dont, paradoxalement, les historiens devaient être également considérés comme responsables. D'une dimension possible de l'étude des groupes sociaux, l'histoire en devenait par conséquent une dimension nécessaire sous la double forme d'une enquête sur les étapes d'élaboration des classements et d'une histoire réflexive de la naturalisation historienne desdits classements.

Je n'ai alors plus jamais manqué de rappeler le rôle fondamental de l'amnésie dans les processus sociogénétiques – ce qui a fini par me conduire d'une part à une position de soupçon vis-àvis de toutes les formes de représentation des groupes dans le temps dès lors qu'il ne s'agissait pas d'une représentation de la *formation* du groupe mais de l'existence ou de l'action du groupe dans le passé, et d'autre part à prendre conscience de la responsabilité de l'historien en tant que possible dissimulateur de l'historicité des choses dès lors qu'il les traite comme des objets naturels, en convertissant leur *nom* historiquement contingent, tel qu'il apparaît dans les documents, en *concepts*, utilisables (et utilisés) en tant que catégories génériques, donc transhistoriques. L'histoire des catégories sociales ne se gagne donc pas seulement contre les illusions du sens commun, mais aussi contre le discours historien lui-même en tant que discours sur le passé.

Que toute la société de l'époque Moderne soit persuadée (et nous avec) de l'existence de « la noblesse » (d'épée, de cour, de robe, etc.) est ainsi un résultat historique – mais que nous soyons tous persuadés de l'existence d'une noblesse dès les temps mérovingiens, ou dans la société inca, a toutes les chances d'être un fantasme historien si le mot « noblesse » n'est pas transformé en un concept analytique – ce qui n'est pour ainsi dire jamais fait. C'est la raison pour laquelle j'ai renoncé à l'emploi générique de ce terme, au profit de celui (non médiéval) d'« aristocratie » (laïque ou ecclésiastique) pour traiter de la couche dominante médiévale 18. Dans ces conditions, « noblesse » pouvait retrouver son statut d'enjeu social médiéval, comme pôle alors essentiel d'une taxinomie

\_

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Luc Boltanski, Les cadres. La formation d'un groupe social, Paris, Minuit, 1982.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Je me permets de renvoyer aux dernières phrases de mes contributions « Die Erfindung des Adels... », *op. cit.*, p. 375, et « L'invention de la noblesse en Haute-Allemagne... », *op. cit.*, p. 545, où j'introduis ce thème de la naturalisation à laquelle contribue l'historien faute de prendre en compte l'historicité de la formation de ses catégories usuelles.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Cf. la justification du titre de mon essai *L'aristocratie médiévale*. La domination sociale en Occident (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle), Paris, Armand Colin, 2004, p. 6 : « Le terme de « noblesse », à mi-chemin entre catégorie médiévale et concept historien, s'avère ainsi particulièrement problématique, et il est alors peu étonnant que les travaux fondés sur lui aboutissent à des résultats déroutants : tout dépend de la manière dont sont articulés les mentions médiévales, les représentations modernes et le rapport entre catégories et rapports sociaux. « Noblesse » est une forme figée de l'aristocratie, que rien n'autorise à utiliser comme terminus technicus neutre. [...] C'est pourquoi il est certainement préférable de partir d'une autre notion, à construire. On a ici privilégié celui d'« aristocratie »: non seulement le terme est étranger au langage médiéval, mais surtout il renvoie fondamentalement au phénomène social que les querelles de chapelles ont largement fini par occulter : la domination sociale à long terme d'un groupe restreint d'individus, au prix d'adaptations liées à l'évolution sociale générale, sans que ces adaptations (ni d'ailleurs le renouvellement généalogique) aient jamais remis en cause le mythe de la continuité du groupe. » Plus loin (p. 15-16): « il est évident que tant que le problème sera posé en termes d'origine d'une catégorie moderne (« la noblesse ») confondue avec un rapport de domination et repérée à l'aide des taxinomies indigènes (sans même parler de la pertinence des types de sources utilisés pour appréhender celles-ci), toutes les hypothèses prêteront le flanc à des critiques radicales. On ne s'interrogera donc pas ici sur la date ou période d'apparition d'une hypothétique « véritable » noblesse, mais sur les rapports de domination existants, leur évolution dans le contexte des migrations germaniques et de la genèse d'une aristocratie renouvelée, en particulier face au pouvoir royal et à l'Église. »

sociale dont la transformation à la fois suggère un travail social de reclassement et réorientait les stratégies des acteurs.

Le même problème de naturalisation historienne d'un concept social peut être soulevé à propos du Geschlecht (« lignage ») – à ceci près que la naturalisation de ce concept, couramment utilisé par beaucoup de médiévistes, résulte d'un processus nettement plus complexe et, pour peu qu'on y prête attention, particulièrement instructif<sup>19</sup>. Se croisent en effet dans son emploi par les médiévistes trois traditions conceptuelles amnésiques de leur genèse et qui contribuent précisément à l'attribution au « lignage » de son caractère d'évidence dès lors que l'on entreprend d'évoquer quelque chose comme la « famille noble ». La première chaîne de tradition est celle de la transformation, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, du geslecht en un enjeu fondamental pour la reproduction du pouvoir de l'aristocratie laïque d'Ancien Régime. La deuxième chaîne de tradition est celle de la référence lignagère adoptée par nombre de monographies familiales qui se multiplient à partir du XIX<sup>e</sup> siècle sur la base des « chartriers ». La troisième chaîne est enfin la constitution du « lignage » en un concept anthropologique désignant une forme patrilinéaire (d'où le terme « patrilignage » qu'on rencontre parfois). L'articulation de ces trois chaînes dans le discours historien, dotées chacune d'enjeux très différents mais dont la rencontre a été rendue inévitable par le fait que les historiens travaillent sur des documents écrits et archivés et qu'ils ont été tenus de s'ouvrir à l'anthropologie à partir des années 1960, présente un exemple remarquable des apories qui peuvent naître de la négligence des conditions de production de ces concepts.

## 3. Fondations du geschlecht médiéval

Le terme *geschlecht* (*geslehte*, *geslähte*) représente au Moyen Âge<sup>20</sup>, pour autant qu'il soit mentionné dans des textes bilingues, l'équivalent du latin *genus*, qui semble correspondre à notre terme polysémique « genre » : une sorte ou espèce (l'association avec *species* est attestée) de même que saint Augustin pouvait parler des « trois genres d'hommes » (*tria genera hominum* : clercs, moines et laïcs) ; le genre au sens grammatical (masculin, féminin, neutre) et plus généralement une logique de similarité fondée sur un engendrement à partir d'un modèle unique, sans que cet engendrement soit nécessairement d'ordre parental (on pourrait alors peut-être parler de dérivation)<sup>21</sup>. Par conséquent, *geschlecht* correspond lui aussi à une provenance commune et évoque donc un ensemble de « descendants » d'une même origine, sans connotation parentale particulière<sup>22</sup>, si bien qu'il peut

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Une première approche de ce concept a été présentée dans mon article « Le médiéviste, le lignage et l'effet de réel. La construction du *Geschlecht* par l'archive en Haute-Allemagne à partir de la fin du Moyen Âge », *Revue de Synthèse*, 125 (2004), p. 83-110. Depuis, j'ai creusé les effets sociogénétiques de l'archivage, qui me semble être une dimension supplémentaire à intégrer à l'histoire conceptuelle (cf. *infra*), et l'étude du sens de *Geschlecht* au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Je ne connais pas d'étude particulière sur le champ sémantique de *Geschlecht* et son évolution. La base reste encore et toujours Jakob Grimm, *Deutsches Wörterbuch*, t. 5, Leipzig, 1897, col. 3903-3911, et t. 12, Leipzig, 1885, col. 2050, et, spécifiquement pour la période médiévale, Lorenz Diefenbach, *Glossarium latino-germanicum mediæ et infimæ ætatis*, (1857) réimp. Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1968, p. 143, 259, 260, 376, 413, 463, 465, 467, 525, 532, 545, 551, 554, 595; Georg Friedrich Benecke, Wilhelm Müller, Friedrich Zarncke, *Mittelhochdeutsches Wörterbuch*, (1854) réimp. Hildesheim/Zurich/New York 1986, t. 3, col. 387b-390a, et Matthias Lexer, *Mittelhochdeutsches Handwörterbuch*, Leipzig, 1872, t. 1, col. 916-917; cf. également mes remarches dans « Das Geschlecht als Repräsentation. Beobachtungen zur Verwandtschaftskonstruktion im fränkischen Adel des späten Mittelalters », dans: Andrea v. Hülsen-Esch, Otto Gerhard Oexle (dir.), *Die Repräsentation der Gruppen. Texte – Bilder – Objekte*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1998, p. 259-325.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Genus peut ainsi être l'étalon à partir duquel sont réalisés les poids et mesures (Charles Du Fresne Du Cange, Glossarium Mediæ et Infimæ Latinitatis, t. 4, Niort, 1885, p. 58).

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> D'une façon générale, le *genus/geschlecht* me semble correspondre à l'affirmation d'une unité (celle qui permet de parler « du » *geschlecht* comme sujet ou objet singulier là où l'on a en fait affaire à des collectifs) au-delà des différences visibles (celles des membres du *geschlecht* les uns par rapport aux autres, distingués par leur nom, leur sexe, leur âge, leur lieu de résidence, etc.), ainsi ramenées à des différences apparentes, accidentelles. Ce qui fonde cette unité est une procession commune (dans le discours lignager classique, non médiéval : la descendance d'un ancêtre commun), mais moins en tant que principe spécifiquement généalogique qu'en tant que principe de similitude dérivée. Ce principe correspond à la similitude qui existe entre les hommes en vertu de la *similitudo* de chacun avec dieu (en vertu de la création de l'homme *ad similitudinem dei*, une *similitudo* que Thomas d'Aquin définit explicitement comme une *similitudo per modum imaginis*), la similitude entre les hommes étant, par conséquent, seconde, parce qu'ils dérivent tous d'un prototype commun (ce principe de similitude me semble radicalement différent du principe actuel de démultiplication aboutissant à l'interchangeabilité des choses et des êtres, dans lequel le rapport à l'origine (la production) est nié en vertu du principe du fétichisme de la

désigner, encore à l'époque moderne, le genre humain (menschengeschlecht, menschliches geschlecht) ou une de ses subdivisions particulières (la « nation » juive, bavaroise, etc.)<sup>23</sup>. Étymologiquement, il est aussi apparenté avec le moyen-français sclate/esclate, désignant l'extraction, l'origine, l'ascendance (voire aussi la descendance) et mis en parallèle à  $lignaige^{24}$ .

Ce n'est qu'ultérieurement que le sens de geschlecht a connu une distinction sémantique, menant d'un côté au sexe/genre<sup>25</sup> et de l'autre au lignage. Il est difficile de dater cette divergence (quoique les glossaires latino-allemands de la fin du Moyen Âge donnent déjà geschlecht comme équivalent des termes latins genealogia, parentela, consangwinitas, stirps et progenies) et de l'expliciter. On peut cependant remarquer que si, rétrospectivement, l'évolution de geschlecht à « lignage » n'est pas absurde du point de vue étymologique (sur la base de l'origine commune), elle n'était cependant absolument pas nécessaire (et l'absence de lien entre « lignage » et « genre » en français et dans les langues apparentées l'illustre bien). Cette évolution sémantique doit donc être considérée comme le signe de ce qu'un travail social particulier a eu lieu, à partir du XIIIe ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle (selon les régions).

On observe en effet à cette époque la constitution d'un discours sur le geschlecht qui fait de celui-ci un cadre d'appropriation durable du pouvoir dans la petite aristocratie laïque (y compris urbaine), sur une base parentale ou non<sup>26</sup>. Il s'agit en effet, fondamentalement, d'une forme de succession « seigneuriale », c'est-à-dire la suite de ceux qui détiennent le pouvoir sur le sol et les gens (à la campagne comme à la ville) et qui se présentent, à l'aide d'un nom propre et d'armoiries communs, comme un groupe d'héritiers défini (au sens propre), bien que distribués en plusieurs lignes successorales<sup>27</sup> entre lesquelles existent des rapports successoraux réciproques, le plus souvent en ligne masculine<sup>28</sup>: chaque ligne peut hériter des biens d'une autre lorsqu'elle s'éteint. Entre ces

marchandise). Définir ainsi le genus/geschlecht comme un ensemble défini par sa dérivation commune d'un prototype unique ne revient ainsi pas à en faire un ensemble généalogique (fondé sur l'engendrement) car, si la descendance est une modalité pratique possible de la dérivation, elle n'en constitue pas l'essence. Les membres d'un genus/geschlecht ne le seraient ainsi pas tant parce qu'ils descendent (plus ou moins fictivement) d'un ancêtre commun que parce qu'ils entretiennent entre eux un rapport de similitude dérivée fondé sur la similitude fondamentale censée exister entre chacun d'eux et leur principe commun.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> « Nation » étant entendue ici au sens étymologique (le latin *natio* est d'ailleurs l'un des équivalents médiévaux de

geschlecht).  $^{24}$  Cf. Frédéric Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du  $IX^e$  au  $XV^e$  siècle, t. 3, Paris,

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Je rappelle à cet égard qu'en allemand actuel, *Geschlecht* désigne également le sexe (anatomique), le genre social (féminin, masculin) et le genre grammatical (bien que le terme le plus courant pour cette acception soit Genus) - sans parler du lignage des sciences sociales.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Cette situation correspond tout à fait à ce que l'on peut observer en divers lieux d'Europe, quoique autour de termes spécifiques : geschlecht dans l'Empire, ród en Pologne, nemzetség en Hongrie, lignage, linaje et linhagem dans les langues romanes occidentales, casa, cá, alberghi en Italie, etc. Sur ce phénomène général européen, cf. mes remarques dans L'aristocratie médiévale..., op. cit., p. 248-252, 289-291.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Chaque ligne est le plus souvent distinguée à l'aide d'un supplément (en général toponymique) au nom du geschecht (p. ex., le geschlecht der von Thüngen, en Franconie, rassemble les lignées zu Büchold, zu Burgsinn, zum Reußenberg, zum Sodenberg, zu Thüngen: cf. J. Morsel, La noblesse contre le prince..., op. cit.). Ces lignes successorales constituent ce qu'Anita Guerreau-Jalabert appelle «topolignées » (« El sistema de parentesco medieval: sus formas (real/spiritual) y su dependencia con respecto a la organización del espacio », dans : Reyna Pastor (dir.), Relaciones de poder, de producción y parentesco en la Edad Media y Moderna. Aproximación a su estudio, Madrid, CSIC, 1990, p. 103, sous la forme espagnole, à mon sens traduite de façon erronée, de «topolinaje»; « Prohibitions canoniques et stratégies matrimoniales dans l'aristocratie médiévale de la France du Nord », dans : Pierre Bonte (dir.), Épouser au plus proche. Inceste, prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée, Paris, ÉHÉSS, 1994, p. 314. Le préfixe « topo- » entend signaler la logique spatiale déterminante dans la formation de ces lignées successorales : ce ne sont en effet pas seulement des droits seigneuriaux qui sont transmis, mais un pouvoir enraciné, ce qui se traduit clairement dans la manière de nommer les seigneurs (« Untel de tel endroit ») à partir du XIIe siècle et dans l'apparition des premiers arbres généalogiques à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle (arbre des Welfs, ca. 1185/90).

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Ces lignes successorales favorisent le plus souvent les fils au détriment des filles, mais cela n'exclut pas la possibilité que des lignées se poursuivent en ligne féminine lorsque l'époux de l'héritière accepte de reprendre le nom et les armoiries de son beau-père - lorsqu'on ne s'est pas déjà efforcé de marier la fille héritière à un collatéral de mêmes nom et armoiries (cf. Michel Nassiet, Parenté, noblesse et États dynastiques, XVe-XVIe siècles, Paris, ÉHÉSS, 2000, p. 71-72). La chose est bien attestée en Espagne (Marie-Claude Gerbet, La noblesse dans le royaume de Castille. Étude sur les structures sociales en Estrémadure de 1456 à 1512, Paris, Presses de la Sorbonne, 1979, p. 242-244; Christian Guilleré, «Les élites urbaines catalanes à la fin du Moyen Âge: l'exemple géronais », dans : Les élites urbaines au Moyen Âge. 27e Congrès de la S.H.M.E.S. (Rome, mai 1996), Paris/Rome, École française de Rome, 1997, p. 276-277), en Sicile (Henri Bresc, Un monde méditerranéen. Économie et société en Sicile, 1300-1450, Rome, École française de Rome, 1986, p. 869-873), en Provence

lignées peuvent exister des relations parentales – ou non : elles peuvent avoir ou revendiquer des ascendants communs, qui sont parfois fictifs (c'est clairement le cas des *bandos-linajes* de Castille ou des *consortita* d'Italie du Nord, mais la chose est aussi plausible dans l'Empire<sup>29</sup>), des alliances matrimoniales pouvant *ensuite* être conclues entre des lignées.

L'appartenance à un même lignage devait assurer l'accès *durable* au pouvoir seigneurial sous la forme de droits seigneuriaux, fiefs, offices princiers, magistratures urbaines, etc., tant par les mesures successorales évoquées que parce que c'étaient les *geschlechter* qui étaient présentés comme une source d'entraide face à l'extérieur (le *geschlecht* est présenté comme l'unité de base en situation de guerre inter-seigneuriale) ainsi que comme sources d'épouses pour les autres (on dit qu'on prend femme « dans le *geschlecht* X »). C'est aussi ce qui explique que le *geschlecht* apparaisse comme un cadre de référence pour des transactions portant sur des instruments importants de la domination sociale locale (châteaux et droits de patronage, vendables uniquement à « ceux du *geschlecht* X »). Le *geschlecht* était ainsi censé assurer la reproduction locale et globale du pouvoir seigneurial.

Au-delà des effets pratiques de tout ceci, on doit surtout observer que le *geschlecht* constitue un exemple remarquable de constitution d'une « catégorie réalisée ». Le terme, signalant sans doute au départ un simple groupe de co-dérivation, est converti en une réalité d'ordre parental (même si l'apparentement est parfois fictif), au terme d'un processus qui se prolonge au moins jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Au-delà d'un simple discours d'obligations mutuelles, cette transformation du *geschlecht* en catégorie réalisée repose sur la définition d'un ensemble de signes (mots, symboles visuels) et de pratiques (successorales, archivistiques) qui inscrivent le *geschlecht* dans la réalité des choses, à partir de laquelle s'orientent les stratégies d'une bonne partie des acteurs, qui contribuent ainsi à reproduire le *geschlecht* en tant que catégorie sociale objective.

Ayant déjà eu l'occasion de montrer ailleurs comment se mettent en place, en Haute-Allemagne (et notamment en Franconie), les diverses formes d'identification « naturalisant » l'appartenance au geschlecht<sup>30</sup>, je me dispenserai ici de reprendre en détail la démonstration. Je rappellerai seulement que l'appartenance « naturelle » (*i.e.* sur le mode de l'évidence) au lignage repose sur la mise en place et la mobilisation nuancée d'une taxinomie qui, d'une part, dote métaphoriquement le geschlecht d'une visualité (le heaume, l'écu armorié, la souche) et d'une sonorité (le nom)<sup>31</sup> qui l'inscrivent dans

(Christian Maurel, « Un artifice contre l'extinction des familles ? La substitution de noms et d'armes à Marseille (fin XIV°-fin XVI° siècle) », *Médiévales*, 19 (1990), p. 29-35; Martin Aurell, La substitution héraldique du testament de Guilhem Porcelet (1311), *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, 1990/91, p. 13-30), à Florence (Christiane Klapisch-Zuber/Michel Pastoureau, « Un dossier florentin du XIV° siècle (changements d'identité et changements d'armoiries chez les magnats florentins du XIV° s.) », *Annales ESC*, 43 (1988), p. 1201-1256), en Forez, Dauphiné, Bretagne et à Besançon (Michel Nassiet, « Parenté et succession dynastiques aux 14° et 15° siècles », *Annales ESC*, 50 (1995), p. 624; du même, *Parenté, noblesse..., op. cit.*, p. 206), mais aussi dans l'Empire de langue allemande (Karl-Heinz Spieß, *Familie und Verwandtschaft im deutschen Hochadel des Spätmittelalters, 13. bis Anfang des 16. Jahrhunderts*, Stuttgart, Steiner, 1993, p. 516). La pratique est encore attestée dans le milieu nobiliaire allemand en pleine époque Moderne et lignagère : Christophe Duhamelle, *L'héritage collectif : la noblesse d'Église rhénane, 17°-18*° siècles, Paris, ÉHÉSS, 1998, p. 288-289.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Sur les bandos-linajes de Castille, cf. Maria C. Quintanilla, « Les confédérations de nobles et les bandos dans le royaume de Castille au bas Moyen Âge. L'exemple de Cordoue », Journal of Medieval History, 16 (1990), p. 165-179 ; José Maria Monsalvo Antón, « Parentesco y sistema concejil. Observaciones sobre la funcionalidad política de los linajes urbanos en Castilla y León (siglos XIII-XV) », Hispania, 185 (1993), p. 937-969. Sur les consortita, cf. notamment Giovanni Tabacco, « Le rapport de parenté comme instrument de domination consortiale: quelques exemples piémontais », dans : Georges Duby, Jacques Le Goff (dir.), Famille et parenté dans l'Occident médiéval. Actes du colloque de Paris (6-8 juin 1974), Rome, École française de Rome, 1977, p. 153-158. Pour ce qui est de l'Empire, cf. l'étude du cas des Ehenheim par Joachim Schneider, « Dynastische Historiographie und Totenmemoria beim Niederadel in sozialgeschichtlicher Sicht: Der Fall Ehenheim », dans: Hans-Peter Baum et alii (dir.), Wirtschaft - Gesellschaft - Mentalitäten im Mittelalter. Festschrift zum 75. Geburtstag von Rolf Sprandel, Stuttgart, Steiner, 2006, p. 307-334: dans la chronique lignagère (Der von Ehenheim herkommen, namen und stammen) que le chevalier Michel von Ehenheim rédige en 1515/16 sont mentionnées en tout 26 lignées, sans cependant que les membres des différentes lignées alors encore florissantes sachent de quelle manière exacte elles étaient apparentées – J. Schneider aboutissant même à l'hypothèse que l'apparition dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle du nom générique Ehenheim pour diverses lignées d'aristocrates pourrait correspondre au fait que, « à cette époque, un groupement de gens principalement au service des sires de Hohenlohe auraient été regroupés sous un nom et des armoiries communs et ainsi constitués en un groupe lignager (Geschlechtsverband) » (ibid., p. 315, trad. J.M.).

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> J. Morsel, « Das Geschlecht als Repräsentation... », op. cit.; « Le médiéviste, le lignage... », op. cit.

Les mots *helm* (« heaume »), *schild* ou *wappen* (« écu armorié »), *stamm* (« souche ») et *name* (« nom ») sont utilisés comme synonymes de *geschlecht*, tout en étant par ailleurs des attributs effectifs de chaque *geschlecht* (puisque chacun *a* un heaume particulier, des armoiries particulières, un nom particulier; pour ce qui est de l'arbre généalogique [*stammbaum*], il

l'univers des perceptions, d'autre part respecte largement les distinctions de rang au sein de l'aristocratie laïque<sup>32</sup> et donc vient appuyer sa réalité sur celle de la hiérarchie socialement validée des titres. Par ailleurs, si l'élaboration d'un discours lignager a des effets indéniables sur les modes de figuration héraldique sur les sceaux et les plaques tombales (à commencer par ceux des femmes)<sup>33</sup>, il n'est pas aisé de mesurer combien ces changements visuels ont un effet de naturalisation du geschlecht<sup>34</sup>.

En revanche, le geschlecht devient dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle un cadre de référence effectif pour des normes successorales concernant certains types de fiefs nobiliaires, transmissibles uniquement par les hommes (mannlehen) mais, à l'inverse des fiefs bourgeois, également de manière agnatique au cas où un vassal n'aurait pas d'héritier mâle légitime direct – les agnats étant identifiés comme tels par leur nom et leurs armoiries. Tout ceci garantissait à long terme les héritages nobles (contre la pratique coutumière de la division intégrale, y compris au profit des filles, et contre les risques de récupération par le prince des fiefs tombés en déshérence) et explique la conversion massive des alleux en *mannlehen* que l'on observe dans certaines régions<sup>35</sup> – c'est-à-dire la réalisation pratique du geschlecht à travers les mesures prises et concrétisées. Ceci se poursuit à travers la mise en place des premiers fidéicommis au début du XVI<sup>e</sup> siècle, concernant des biens censés appartenir au geschlecht tout entier et dont la gestion était assurée par «l'aîné du lignage». Ce principe de classement par âge me semble particulièrement significatif puisqu'il contribue à gommer symboliquement les distinctions entre lignées et à faire apparaître l'ensemble des membres du geschlecht comme une seule fratrie (avec des aînés et donc des cadets); et comme chacun était susceptible d'être un jour « l'aîné du lignage », ce principe conduisait tendanciellement tous les hommes à cultiver l'« esprit de lignage ». Il me semble par ailleurs que dans ce processus de constitution du geschlecht comme une sorte de personne morale (mais, et c'est important, dépourvue à ma connaissance du sceau propre qui justifierait qu'on le qualifie effectivement comme tel), les membres cléricaux (notamment les chanoines) du geschlecht ont joué un rôle clé, comme s'il y avait eu transfert sur le geschlecht de principes ou représentations courantes dans les communautés ecclésiastiques, qui survivent et conservent leurs biens indépendamment de la mort de leurs

semble que la figuration soit postérieure à 1550 dans la petite aristocratie). Considérer le nom comme une forme de vocalisation du *geschlecht* me paraît justifié – en dépit de l'absence (à ma connaissance) d'études sur le cri de guerre dans le cadre des faides médiévales et, d'une manière plus générale, sur les aspects sonores de la domination sociale médiévale – d'une part par le caractère intenable pour cette société de notre distinction entre écrit et oral et, d'autre part, par le cas du *ród* polonais pour lequel Janus Bieniak, « Clans de chevalerie en Pologne du XIIIe au XVe siècle », dans : G. Duby, J. Le Goff (dir.), *Famille et parenté..., op. cit.*, p. 321-333, a montré la place déterminante du « cri » (*proclamatio*, souvent le nom même du lignage) dans son arsenal d'identification (ce que J. Bieniak appelle « clan » étant en fait la même chose que les *bandos-linajes* castillans ou les *consortita* italiennes évoqués ci-dessus). De la même manière, M. Nassiet, *Parenté, noblesse..., op. cit.*, p. 30 (n. 1), rappelle que « l'armorial du héraut Berry, composé dans la première moitié du XVe siècle, indique qu'en Lorraine, un cri était commun à un ensemble de lignées qui formaient un groupe héraldique » : on est là très proche du *ród* polonais!

<sup>32</sup> La comparaison avec les usages terminologiques au sein de l'aristocratie fait apparaître que la notion de *geschlecht* est de moins en moins employée, au cours du XV<sup>e</sup> siècle, dans la haute aristocratie (princes, comtes et certains barons), à l'inverse des termes de *stamm* (« souche ») et *name* (« nom ») et de l'évocation des *fürstentum*, *grafschaft* ou *herrschaft* (« principauté », « comté » ou « baronnie ») et surtout, pour les princes, de leur *haus* (« maison ») : cf. Jean-Marie Moeglin, « Les dynasties princières allemandes et la notion de maison à la fin du Moyen Âge », dans : *Les princes et le pouvoir au Moyen* Âge. XXIII<sup>e</sup> congrès de la SHMESP (Brest, 1992), Paris, Publications de la Sorbonne, 1993, p. 137-154; J. Morsel, *L'aristocratie médiévale...*, op. cit., p. 295; du même, « Le médiéviste, le lignage... », op. cit., p. 98.

<sup>33</sup> Il s'agit d'abord du remplacement des armoiries (et secondairement du nom) de l'époux de la femme mariée par les armoiries (et le nom) de naissance de celle-ci, au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, puis de la figuration des seules armoiries des quatre aïeuls de la femme mariée (au lieu des seules armoiries de son mari ou des armoiries de son mari associées aux siennes) sur les plaques tombales à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, tout ceci montrant que l'identité de naissance de la femme cesse de disparaître lors de son mariage – signe de la force de l'appartenance de chacun à son *geschlecht*, le mariage étant pensé comme le moyen d'articuler (et non plus de fusionner) entre eux des *geschlechter* ineffaçables. Pour une synthèse de tout ceci, cf. J. Morsel, « La construction sociale des identités... », op. cit.

« La construction sociale des identités... », *op. cit.*34 J'aurais même tendance à considérer que ces nouveautés visuelles héraldiques agissent plutôt au niveau de « la noblesse » (fondée sur un modèle matrimonial) que du « lignage », puisqu'il s'avère que ces deux discours étaient d'une certaine manière antithétiques (cf. J. Morsel, « La construction sociale des identités... », *op. cit.*, p. 91-94).

<sup>35</sup> Hans Peter Baum, *Der Lehnhof des Hochstifts Würzburg im Spätmittelalter (1303-1519). Eine rechts- und sozialgeschichtliche Studie*, Wurtzbourg, ms. Habilitation, 1990, t. 1, p. 72-73; J. Morsel, *La noblesse contre le prince..., op. cit.*, p. 172-179.

## membres<sup>36</sup>.

Le dernier niveau de réalisation du *geschlecht* est celui de l'instrumentalisation du passé, à travers un certain nombre de formes : chroniques, arbres généalogiques, cartulaires, archives. Chroniques et arbres généalogiques sont des opérations de mise en scène et de construction d'un passé dont les historiens savent bien qu'il faut se méfier<sup>37</sup>. De telles constructions du passé se donnant pour des commémorations de tel ou tel *geschlecht* commencent à apparaître, sous forme écrite, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, comme le *Verzeichnus der altten Landtschaden von Stainach* rédigé en 1493/96 par le noble palatin Blicker Landschad von Steinach<sup>38</sup>, ou encore la *Chronick der Familie von Eptingen*, en Souabe, possiblement commencée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle mais conservée seulement dans un état du XVII<sup>e</sup> siècle (d'où le terme *Familie* du titre, alors que le texte ne parle que de *geschlecht* et surtout de *stamm*)<sup>39</sup>. Ces récits apparaissent toutefois essentiellement au XVI<sup>e</sup> siècle, comme les *Herkommen*, *namen unnd stammenn* des Ehenheim composés par le Franconien Michel von Ehenheim en 1515/16<sup>40</sup>, et principalement à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, comme la chronique des sires souabes de Zimmern<sup>41</sup>, ou encore la chronique intitulée *Alte Geschicht zwuschen dem stift Würtzburgk und denen von Thungen*<sup>42</sup>. Quant aux arbres généalogiques, ils ne semblent pas être antérieurs au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle pour ce qui est du milieu aristocratique considére<sup>43</sup>.

Pour ce qui est des cartulaires, on a désormais abandonné la démarche consistant à les utiliser comme de simples recueils de copies (*Urkundenbücher*) et donc à se préoccuper de la seule fiabilité du

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> À cet égard, j'ai eu l'occasion d'attirer l'attention sur ce qui me semble être une équivalence structurale entre le heaume lignager et la Couronne (J. Morsel, *La noblesse contre le prince...*, p. 62-63, 82; *L'aristocratie médiévale...*, p. 294-295), dont on se rappellera que son élaboration conceptuelle est indissociable des réflexions canoniques distinguant l'office et la personne (cf. Ernst H. Kantorowicz, « Christus-Fiscus », dans : du même, *Mourir pour la patrie et autres textes*, Paris, PUF, 1984, p. 59-73).

<sup>1984,</sup> p. 59-73).

37 Sur les «chroniques familiales» (et les problèmes de désignation et de définition), cf. Urs Martin Zahnd, *Die autobiographischen Aufzeichnungen Ludwig von Diesbachs. Studien zur spätmittelalterlichen Selbstdarstellung im oberdeutschen und schweizerischen Raume*, Berne, Schriften der Berner Burgerbibliothek, 1986; Simon Teuscher, « Parenté, politique et comptabilité. Chroniques familiales du Sud de l'Allemagne et de Suisse autour de 1500 », *Annales HSS*, 59 (2004), p. 847-858; Gerhard Wolf, *Von der Chronik zum Weltbuch. Sinn und Anspruch südwestdeutscher Hauschroniken am Ausgang des Mittelalters*, Berlin/New York, Walter de Gruyter, 2002. Plus particulièrement sur les écrits provenant des milieux patriciens (qui apparaissent un peu plus tôt, v. 1400 mais ne se multiplient vraiment qu'à la fin du XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle), cf. Birgit Studt (dir.), *Haus- und Familienbücher in der städtischen Gesellschaft des Spätmittelalters und der Frühen Neuzeit*, Köln/Weimar, Böhlau, 2007; un intéressant cas francfortois du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle est présenté par Pierre Monnet, « La ville et le nom. Le livre des Melem, une source pour l'histoire privée des élites francfortoises à la fin du Moyen Âge », *Journal des savants*, 1999, p. 491-539.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Édité en pièce annexe par Friedhelm Langendörfer, *Die Landschaden von Steinach. Zur Geschichte einer Familie des niederen Adels im Mittelalter und in der frühen Neuzeit*, Augsbourg, Blasaditsch, 1971, p. 177-195. La chronique en question ne recourt cependant qu'au terme de *stamm*, pas de *geschlecht*.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Dorothea A. Christ, *Das Familienbuch der Herren von Eptingen. Kommentar und Transkription*, Liestal, Verlag des Kantons Basel-Landschaft, 1992, qui souligne le caractère multiséculaire de l'ouvrage puisqu'on ne peut être certain que sa forme actuelle (dans des manuscrits du XVII<sup>e</sup> siècle) soit d'origine, mais qu'on y devine cependant une strate d'écriture (un « original perdu » ?) de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, fossilisée d'une manière inconnue dans l'ouvrage du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>«</sup> original perdu » ?) de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, fossilisée d'une manière inconnue dans l'ouvrage du XVII<sup>e</sup> siècle.

40 Récemment réédité et doté d'une substantielle introduction : Sven Rabeler, *Das Familienbuch Michels von Ehenheim (um 1462/63-1518)*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2007.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Hansmartin Decker-Hauff, *Die Chronik der Grafen von Zimmern*, 3 vol., Sigmaringen, Thorbecke, 1964-1972.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Alfred Tausendpfund, « Adelsinteressen im Spannungsfeld von landesherrlicher Politik und landständischer Organisation », *Würzburger Diözesan-Geschichtsblätter*, 42 (1980), p. 67-90 (édition p. 71-80). Un examen attentif fait apparaître que cette chronique est en fait constituée d'extraits de la chronique épiscopale rédigée durant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle par Lorenz Fries, secrétaire de l'évêque de Wurtzbourg, extraits dont l'enchaînement est assuré par des transitions composées par le compilateur. Ces compositions originales se caractérisent notamment par deux choses : elles argumentent exclusivement en termes de *die Thüngen* (comme agent collectif, alors que les textes insérés ne mentionnent que des individus particuliers : au mieux l'un d'eux évoque-t-il « quelques von Thüngen »), et elles s'adressent au lecteur à la deuxième personne du singulier. La chronique apparaît ainsi comme une mise en scène pédagogique du *Geschlecht* des Thüngen, dont elle affirme à la fois l'unité (*die von Thungen*) et l'ancienneté (*alte geschicht*); cf. J. Morsel, *La noblesse contre le prince...*, *op. cit.*, p. 34.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Le plus ancien que je sois parvenu à trouver est celui des Thüngen, vers 1550, présenté dans J. Morsel, « Das Geschlecht als Repräsentation... », *op. cit.*, p. 285-289 (avec ill.), et du même, « Ehe und Herrschaftsreproduktion zwischen Geschlecht und Adel (Franken, 14.-15 Jahrhundert) », dans : Andreas Holzem, Ines Weber (dir.), *Ehe – Familie – Verwandtschaft. Vergesellschaftung in Religion und sozialer Lebenswelt*, Paderborn/München/Wien/Zürich, Schöningh, 2008, p. 214 (n. 17).

copiste (selon la logique de la discrimination du vrai et du faux congénitale à la diplomatique)<sup>44</sup>. On s'interroge maintenant régulièrement sur ces ouvrages en tant que formes de production écrite, notamment à propos de la finalité de l'entreprise (c'est-à-dire des intentions du commanditaire ou du compilateur lui-même) perceptible à travers les prologues et surtout le traitement imposé au matériau réorganisé (mise en ordre, modifications du texte, etc.). Pour ce qui est de la petite aristocratie dans la région sur laquelle j'ai le plus travaillé (la Franconie), les plus anciens aujourd'hui conservés datent des premières décennies du XVe siècle<sup>45</sup>: il s'agit de « cartulaires seigneuriaux personnels », limités aux archives personnelles du commanditaire et porteurs de signes d'appropriation individuelle. Mais dès la fin du XVe et surtout à partir du XVIe siècle apparaît un nouveau type de cartulaire, non personnel, qu'on pourrait qualifier de « cartulaire lignager » puisqu'on y trouve non seulement des chartes concernant le commanditaire ou compilateur, mais aussi toutes sortes de documents concernant indistinctement les *von X*: chartes à valeur symbolique, correspondances, chroniques, arbres généalogiques, épitaphes, etc. Le « cartulaire lignager » livre ainsi à travers la juxtaposition plus ou moins ordonnée de textes d'origine et de nature diverses une image collective des *von X*, matérialisée physiquement dans l'objet-livre.

Dernière forme à prendre en compte : le dépôt d'archives « lignager », en l'occurrence la constitution d'un dépôt d'archives communes, indépendamment de celles des « topolignées » particulières qui composent le *geschlecht*. Plusieurs indices suggèrent la mise en place d'archives communes à partir du XV<sup>e</sup> siècle, conservées dans des coffres dotés chacun de plusieurs serrures et dont l'accès était contrôlé par un ou plusieurs aînés du *geschlecht*<sup>46</sup>. Il convient peut-être de voir une situation intermédiaire dans les listes d'archives concernant l'une ou l'autre des topolignées mais copiées dans un « cartulaire lignager » <sup>47</sup>. En tout cas, le discours « lignager », qui accompagne notamment la réorganisation des pratiques successorales dans l'aristocratie occidentale à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne, est objectivé, à côté de sa mise en mots et en signes figurés, dans des objets physiques (cartulaires, coffres, clés) qui forment autant de lieux de représentation concrète, visible, de la figure sociale concernée par le regroupement de ces documents (ici le *geschlecht*).

Ainsi, au plus tard à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, le *geschlecht* est institué en référent de base pour la reproduction du pouvoir seigneurial dans la petite aristocratie laïque de Haute-Allemagne, et ce jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>. Doté d'un nom, d'une valeur juridique, de signes visuels, d'un passé

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> L'intérêt pour les cartulaires a été relancé et modifié par la table ronde organisée à Paris en 1991 (Olivier Guyotjeannin, Laurent Morelle, Michel Parisse (dir.), *Les cartulaires. Actes de la table ronde de Paris (5-7 décembre 1991)*, Paris/Genève, Droz/Champion, 1993) ; le changement de perspective apparaît bien chez Pierre Chastang, *Lire, écrire, transcrire. Le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, C.T.H.S., 2001.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Pour le détail et les références bibliographiques, cf. J. Morsel, « Le médiéviste, le lignage... », op. cit., p. 100.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Dès 1439, on entend parler chez les Guttenberg, en Franconie, d'un coffre commun (*gemeinsame truhe*) devant renfermer l'argent versé par les co-héritiers du château de Guttenberg aux fins de son entretien et les textes qui concernent tous les Guttenberg; cependant, il faut attendre les dernières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle pour que son usage et son fonctionnement soient régularisés de façon définitive, comme si l'initiative des Guttenberg avait été trop précoce. Le principe du coffre commun est aussi mentionné en 1530 chez les Rotenhan (en Franconie), en 1534 chez les Enzberg (en Souabe), en 1570 chez les Sickingen (en Palatinat): pour le détail et les références bibliographiques, cf. J. Morsel, « Le médiéviste, le lignage... », op. cit., p. 102. Un principe semblable peut être observé avant le milieu du XV<sup>e</sup> siècle à propos du droit de patronage sur l'autel de la chapelle des Overstolz, un des principaux *gesleichter* patriciens de Cologne: le livre des Overstolz (1444/1446) mentionne ainsi une cassette conservée dans la sacristie de l'église du monastère de cisterciennes de Seyne et contenant toutes les lettres concernant l'autel des Overstolz; deux clés ouvraient cette cassette, dont l'une était encastrée dans une petite niche creusée dans le plat de couverture en bois du livre des Overstolz (Marc von der Höh, « Zwischen religiöser Memoria und Familiengeschichte. Das Familienbuch des Werner Overstolz », dans: B. Studt (dir.), *Haus- und Familienbücher...*, op. cit., p. 42-44).

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Cf. le cas des Thüngen signalé *ibidem*.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Cf. Christophe Duhamelle, « L'héritage collectif. Vocation, patrimoine et famille dans la noblesse rhénane aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 105 (1994), p. 37-45 (qui insiste sur cet aspect de « catégorie réalisée », et surtout C. Duhamelle, *L'héritage collectif...*, *op. cit*. Les différences entre le *Geschlecht* du XVIII<sup>e</sup> siècle et celui de la fin du Moyen Âge sont principalement le nombre plus restreint de lignées distinctes (en général deux) au sein du *Geschlecht*, un répertoire plus riche d'instruments de représentation de la continuité (arbres généalogiques, chaînes, etc.) et la pratique systématique du fidéicommis, du pacte de famille et de la dotation des filles mariées afin de préserver les biens patrimoniaux de la division successorale – les droits des veuves sur les biens de leur époux défunt étant par ailleurs de plus en plus encadrés, notamment en cas de remariage. Par ailleurs, la documentation plus riche permet de cerner plus précisément la nuptialité et notamment d'observer le mariage d'un seul des fils (pas nécessairement l'aîné, qui peut se diriger vers une carrière ecclésiastique de haut niveau) et la mise en œuvre de stratégies matrimoniales destinées d'une part à resserrer

communs, le geschlecht est désormais une « catégorie réalisée », qui garantit la mise en œuvre d'une logique successorale spécifique destinée à affirmer, au moins fictivement, la continuité de la série des héritiers, afin d'éviter le retour des biens au prince, mais aussi afin de clarifier les règles de dévolution des pouvoirs pour garantir la stabilité locale du pouvoir seigneurial<sup>49</sup>. En même temps, le geschlecht « localise » d'emblée ses membres à un certain niveau social, la petite aristocratie laïque (la « noblesse » et le « patriciat »), à la différence des princes et de l'aristocratie titrée (qui parlent de leur « maison ») et des humbles. Le geschlecht constitue de ce fait un moyen idéel de naturaliser l'ordre social, d'autant plus efficace qu'il s'est trouvé inscrit dans l'ordre des choses à l'issue de l'ensemble des procédures évoquées ci-dessus<sup>50</sup>.

### 4. Reclassements du Geschlecht

L'histoire conceptuelle du Geschlecht à l'époque contemporaine reste à faire, à ma connaissance<sup>51</sup>, et je ne pourrai donc guère faire autre chose que des observations générales et qui mériteront d'impératives révisions. On peut toutefois considérer que cette histoire conceptuelle repose sur un processus à long terme de transformation fonctionnelle de la parenté au sein des structures sociales occidentales, les fonctions traditionnelles de la parenté ayant été redistribuées entre l'État (fonctions politiques, militaires et judiciaires<sup>52</sup>) et la famille (reproduction biologique, affective et morale, assurance des besoins humains primaires) corrélativement à l'imposition d'une logique de marché et une structuration en classes<sup>53</sup>. Cette transformation s'est accompagnée d'une part de ce qu'on pourrait

épisodiquement les liens entre lignées collatérales ou entre certains Geschlechter qui entretiennent des rapports d'alliance anciens, d'autre part à assurer la cohésion de groupes aristocratiques plus ou moins définis (p. ex. la Chevalerie d'Empire des principautés ecclésiastiques).

Il convient, pour préciser la nature sociale du Geschlecht comme « catégorie réalisée », de rappeler que les rapports de parenté occidentaux sont fondamentalement cognatiques : les enfants y sont partout considérés comme les enfants de leur père et de leur mère, ils héritent de l'un comme de l'autre, tous attendent de l'aide de leurs parents paternels comme maternels, les garçons et les filles ont des droits successoraux fondamentalement équivalents - ce qui explique qu'il faille recourir à des artifices juridiques (majorats et fidéicommis, fiefs agnatiques, dotation contre renonciation à l'héritage, etc.) pour favoriser un sexe sur l'autre ou une place sur l'autre dans l'ordre des naissances. Ne pas tenir compte de cela condamne à nier/oublier le travail social qui a conduit au Geschlecht : qu'il soit doté d'une incontestable réalité en tant que « catégorie réalisée » qui oriente les actions des agents sociaux ne signifie en rien qu'il constitue l'ontologie de la parenté médiévale, il ne doit pas être considéré comme une expression de la parenté médiévale (une sorte de « fenêtre » sur celle-ci), mais comme un moyen de la manipuler (terme non péjoratif) et de la mettre au service de la reproduction du pouvoir des membres du groupe parental considéré.

50 Signalons en outre le développement à l'époque Moderne d'un discours complémentaire autour du sang en tant que vecteur

généalogique, absent de l'essentiel de la période médiévale (où le sang est pris en compte soit comme sang versé, soit comme sang du christ – cette espèce eucharistique étant considérée comme la plus noble, corrélativement à sa réservation au clergé) : cf. Charles de Miramon, « Aux origines de la noblesse et des princes du sang. France et Angleterre au XIVe siècle », dans : du même et Maaike van der Lugt (dir.), L'hérédité entre Moyen Âge et Époque moderne. Perspectives historiques, Florence, Galluzzo, 2008, p. 157-210; Anita Guerreau-Jalabert, «Flesh and Blood in Medieval Language about Kinship», dans: Christopher H. Johnson, Bernhard Jussen, David Warren Sabean, Simon Teuscher (dir.), Blood and Kinship. Matter for Metaphor from Ancient Rome to the Present (à paraître : je remercie l'auteure de m'avoir donné accès à ce texte avant publication). Ce n'est qu'à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle que commencent à se mettre en place les linéaments d'un discours de la filiation corrélé au sang, pour des raisons qui restent à clarifier (dans lesquels il me semble qu'il faudrait souligner le rôle clé de l'Espagne, où la valeur spirituelle du sang est visiblement détournée contre les juifs et les musulmans locaux par le biais du discours de limpieza de sangre, la place centrale de l'Espagne du Siècle d'Or en Europe ayant assuré l'écho de ces modalités nouvelles de distinction sociale). Mais on ne négligera pas la transformation profonde des discours sur la filiation (et le sang) dans le cadre de la biologisation ultérieure des discours sociaux (cf. entre autres les travaux mentionnés à la note

<sup>51</sup> Sigrid Weigel, Genea-Logik. Generation, Tradition und Evolution zwischen Kultur- und Naturwissenschaften, München, Wilhelm Fink, 2006, p. 155-161, fournit cependant d'importantes observations à ce propos à partir du champ sémantique de la généalogie dans trois dictionnaires allemands des XVIIIe-XIXe siècle. Le basculement de sens de certains mots parentaux (lignagers), comme Geschlecht ou Rasse, vers des taxinomies dites biologiques, tandis que le champ parental est envahi par la Familie, trouve également un aboutissement anthropologique (c'est-à-dire aussi une validation académico-scientifique) à la fin du siècle : Christine Hanke, Zwischen Auflösung und Fixierung. Zur Konstitution von 'Rasse' und 'Geschlecht' in der physischen Anthropologie um 1900, Bielefeld, Transcript, 2007.

Sur le balancement entre l'État et la parenté, cf. André Burguière, « Famille et Société (présentation) », Annales ESC, 27

(1972), p. 800.

Sur les rapports entre structuration parentale et logique de classes, cf. notamment David Warren Sabean, « Kinship and Class Dynamics in Nineteenth-Century Europe », dans : du même et alii (dir.), Kinship in Europe. Approaches to Long-Term Development (1300-1900), New York/Oxford, Berghahn, 2007, p. 301-313.

appeler en première approximation « un retour au cousinage », d'autre part de la marginalisation dans les discours et les représentations de la logique lignagère, qui s'opèrent durant le *Sattelzeit*.

« Retour au cousinage » renvoie au fait que les « cousinages » (*gentes*), qui avaient constitué la forme de base de l'organisation parentale au haut Moyen Âge, appuyée sur des pratiques matrimoniales largement endogames et polygyniques (et complétées des moyens de « correction » que sont le divorce et l'adoption), avaient disparu sous les coups du modèle chrétien du mariage exogame, monogame et indissoluble imposé par les évêques à partir de l'époque mérovingienne et surtout carolingienne<sup>54</sup>. La bonne forme de la parenté charnelle était devenue celle du couple conjugal et de ses enfants, l'organisation d'ensemble étant assurée par la parenté spirituelle (baptême, confréries, etc.)<sup>55</sup>. Mais entre 1750 et 1850 s'opère un délitement de la force structurante de la parenté spirituelle, des prohibitions canoniques de parenté, de l'indissolubilité, et l'on observe par ailleurs un développement significatif des mariages proches, entre cousins, mais hors du cadre lignager<sup>56</sup>.

Se met alors en place un système que David W. Sabean qualifie d'« horizontal », organisé sous la forme d'un réseau qui « fournit pour le moins l'un des fondements structurels de la production et reproduction des milieux de classe »<sup>57</sup>. Ce système assure la reproduction du pouvoir de la classe dominante en dissociant la transmission (visible) du capital matériel et l'accès aux fonctions de pouvoir étatisées, accès fondé sur la vertu (ou son équivalent civil, le mérite) et mesuré par le diplôme<sup>58</sup>. « Retour au cousinage » n'est ainsi qu'une facilité de langage, dans la mesure où il ne s'agit en rien d'un retour à la situation d'origine (pour schématiser : le titre de droit divin a laissé place au titre scolaire). Même s'il y a toujours transmission successorale des fondements de la domination, cela ne s'opère plus en vertu des droits inhérents du groupe parental (en l'occurrence le *Geschlecht*) mais par d'autres médiations sociales (la propriété privée, le capital scolaire, qui sont censés être accessibles à tous) et sans priorité accordée aux garçons sur les filles (l'inégalité pratique est assurée par le système social dans son ensemble) ni aux aînés sur les cadets (même si les représentations sociales générales continuent à valoriser les uns au détriment des autres<sup>59</sup>).

Face à ces transformations des structures et fonctions des rapports de parenté, on ne s'étonnera pas, par conséquent, d'observer que dès lors qu'il s'agit de traiter de la société (allemande) contemporaine, les penseurs du XIX<sup>e</sup> ou du début du XX<sup>e</sup> siècle n'emploient plus le mot *Geschlecht* 

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Présentation synthétique dans *L'aristocratie médiévale..., op. cit.*, p. 60-61.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Le rôle déterminant de la parenté spirituelle dans la société occidentale a été particulièrement mis en valeur par Anita Guerreau-Jalabert, « Spiritus et caritas. Le baptême dans la société médiévale », dans : F. Héritier-Augé, É. Copet-Rougier (dir.), La parenté spirituelle, Paris, Éditions des archives contemporaines, 1995, p. 133-203 ; de la même, « Rome et l'Occident médiéval. Quelques propositions pour une analyse comparée de deux sociétés à système de parenté complexe », dans : Jean-Philippe Genet (dir.), Rome et l'État moderne européen, Rome, École française de Rome, 2007, p. 197-216. D'un point de vue pratique, l'on observe un phénomène remarquable de « floutage » des limites de la parenté charnelle, avec d'un côté le rôle extrêmement important dévolu aux « amis » (amici, freunde), terme désignant des parents de n'importe quel type (par alliance, consanguins ou spirituels) mais aussi de « simples » amis (selon notre conception) – sans oublier le terme de « proches » (propinqui) dont l'emploi se généralise pour désigner les parents alors que son sens initial n'est justement pas parental -, et de l'autre la substitution d'une terminologique classificatoire (p. ex. « oncle » et « tante » pour désigner les frères et sœurs du père comme de la mère, et aussi leurs conjoints) à une terminologie romaine beaucoup plus dénotative (distinctive): cf. J. Morsel, «Ehe und Herrschaftsreproduktion...», op. cit., p. 197. La distinction entre parents et nonparents n'est par conséquent établie qu'au niveau spirituel général, en vertu du baptême (qui instaure un écart radical entre les « enfants de dieu » et les autres), donc par l'intermédiaire du prêtre. La parenté « floue » se prêtait par conséquent à des choix variables en fonction de stratégies plus ou moins « habituelles » (i.e. encadrées par l'habitus), engendrant ce que Pierre Bourdieu appelait « parenté pratique ».

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Ces transformations et la multiplication des mariages consanguins à partir du premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle ont été particulièrement bien mis en lumière, pour l'espace germanique, par David W. Sabean, *Kinship in Neckarhausen*, 1700-1870, Cambridge, Cambridge U.P., 1998 (cf. à cet égard la note critique de Gérard Delille, « Réflexions sur le système européen de la parenté et de l'alliance », *Annales HSS*, 56 (2001), p. 369-380, qui en élargit le champ spatial de pertinence), par Jon Mathieu, « Kin Marriages. Trends and Interpretations from Swiss Example », dans : D.W. Sabean *et alii* (dir.), *Kinship in Europe...*, *op. cit.*, p. 211-230, et de façon plus générale par D.W. Sabean, « Kinship and Class Dynamics... », *op. cit.* <sup>57</sup> *Ibidem*, p. 311-312.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Sur l'effet puissant de légitimation et d'occultation du pouvoir des héritiers par le diplôme et donc le déplacement du champ de la concurrence inégale, cf. Pierre Bourdieu, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1980

<sup>1989.

59</sup> C'est ce que semble clairement montrer le système implicite des ressemblances familiales dans la société française contemporaine mis à jour par Bernard Vernier, *Le visage et le nom. Contribution à l'étude des systèmes de parenté*, Paris, PUF, 1999, p. 111-124, système fondé sur un principe d'alternance (deux enfants consécutifs sont « attribués » à l'un ou l'autre des deux parents) avec un biais patrilatéral fort (tant du point de vue du prénom que de la ressemblance physique ou psychologique admise).

qu'au sens de « sexe ». L'examen est aisé dans l'œuvre de Marx, puisque l'on dispose désormais de la version numérisée des principaux textes<sup>60</sup> : plus d'une centaine de mentions au sens de « sexe » (dans les parties écrites par Marx ou les auteurs qu'il cite) font face à une dizaine au sens de « lignage » (presque toutes issues des travaux de l'historien Barthold Georg Niebuhr, et concernant l'Antiquité ou le Moyen Âge), une demi-douzaine au sens de « peuple » (le « peuple des travailleurs », rare équivalence de « classe ») et un équivalent de « génération » (passée, à venir, ancienne, etc.). On observe par ailleurs que le sens de « sexe » élimine toutes les autres significations à mesure que l'on avance dans le siècle (il est ainsi exclusif dans *Das Kapital* et ensuite)<sup>61</sup>.

Le même genre d'observation peut être fait à partir du *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, paru en plusieurs volumes entre 1890 et 1894 (première édition, suivie de deux autres puis d'une refonte complète dans les années 1920): le mot *Geschlecht* y est employé massivement au sens de « sexe », il n'apparaît au sens de « lignage » que de façon exceptionnelle et dans des observations historiques<sup>62</sup>, voire avec la connotation de quelque chose de dépassé<sup>63</sup>. Tout indique ainsi qu'avec l'avènement des sociétés libérales, le *Geschlecht* perd sa reconnaissance et son existence sociales. Utilisé à propos de la société occidentale (en l'occurrence germanophone) contemporaine, le terme se réduit à son sens « sexuel », qu'il soit anatomique ou social (le *Geschlecht* devenant notamment un paramètre essentiel de la statistique à côté de l'âge et de la profession). Le sens de « lignage » ne s'emploie plus que de façon rétrospective, éventuellement péjorative, avec semble-t-il un transfert sur le mot *Stamm*, sans doute pour lever toute ambiguïté quant à l'usage de *Geschlecht* au sens de « sexe ».

Le *Geschlecht* au sens parental (ou son pendant plus univoque *Stamm*) disparaît ainsi de l'horizon social, au même titre que la parenté<sup>64</sup>, et Max Weber enracine l'idée que la « modernité » de l'Occident repose fondamentalement sur la marginalisation de la parenté (sous la forme des structures lignagères), commencée (mais pas achevée) avec le christianisme<sup>65</sup>; la grille d'analyse courante des

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Karl Marx, Friedrich Engels, *Ausgewählte Werke*, éd. Mathias Bertram, 2<sup>e</sup> éd. Berlin, Directmedia (Digitale Bibliothek Band 11), 2000. Je n'ai pas retenu les travaux d'Engels seul, en raison de l'importance de ses travaux historiques alors que ce qui m'intéresse est l'usage des termes pour décrire la société contemporaine; par ailleurs, je ne prétends pas à l'exhaustivité mais seulement à poser des bornes et à inciter à la poursuite du travail.

<sup>61</sup> Phénomène déjà observé, sur la base des dictionnaires anciens, par S. Weigel, *Genea-Logik...*, *op. cit.* p. 155-156. J'ai également examiné le terme *Stamm* chez Marx : c'est clairement ce concept qui récupère le sens parental qui était celui de *Geschlecht*. On rencontre ainsi près d'une centaine d'occurrences du mot (une soixantaine où il est employé seul et une quarantaine dans des composés comme *Stammwesen* [opposé notamment à *Staat*], *Stammeigentum*, *Stammfamilie*, *Stammgemeinschaft*, *Stammmitglieder*, etc.), lorsqu'il évoque les formes sociales précapitalistes, dans lesquelles la parenté joue un rôle primordial (notamment dans la détention du sol). On remarque par ailleurs que le *Stamm* n'est initialement conçu que comme une forme étendue de la famille (« *die im Stamm erweiterte Familie* » et formulations voisines : *Einleitung [zur Kritik der politischen Ökonomie*], p. 2766 ; *Formen, die der kapitalistischen Produktion vorhergehen*, p. 2821 ; *Das Kapital*, I, IV, 12, p. 3835), ainsi convertie en cellule germinale ; mais dans la 3<sup>e</sup> édition du *Kapital* (1883), une note d'Engels signale que « des travaux nouveaux et très approfondis ont conduit [Marx] au constat qu'à l'origine, ce n'est pas la famille qui s'est convertie en *Stamm* mais qu'au contraire, c'est le *Stamm* qui était la forme naturelle originaire de la sociation (*Vergesellschaftung*) humaine fondée sur la parenté par le sang, si bien que les multiples formes différentes de la famille ne sont apparues qu'ensuite, consécutivement au début de dissolution du *Stamm* » (*Das Kapital*, p. 4661 [n. 449], trad. J.M.).

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Dans le tome 2 (2° éd., Iéna, 1899), le mot *Geschlecht* n'apparaît qu'à propos des paysans de l'époque carolingienne (p. 434-435) et du patriciat des villes médiévales (p. 1184 : citation d'un ouvrage historique de 1886). Dans le tome 4 (2° éd., Iéna, 1900) correspondant à la lettre G, il n'y a pas d'article sur *Geschlecht* (pas plus que dans les tomes de suppléments), mais seulement un article de démographie « *Geschlechtsverhältnis der Geborenen und Verstorbenen* » (ratio des sexes à la naissance et devant la mort, p. 177-182).

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> L'article « Bismarck », extrêmement critique et qui le présente d'emblée comme le représentant réactionnaire d'une époque révolue, signale ainsi qu'il était « issu d'un *Geschlecht* noble » (*Handwörterbuch...*, t. 2, *op. cit.*, p. 899). De même, l'article « Bibliotheken » signale – de façon très significative pour le problème qui nous intéresse – que « les bibliothèques familiales, souvent des bibliothèques de majorat, se trouvent le plus souvent en possession de *Geschlechter* nobles. L'Angleterre et l'Autriche sont, eu égard à l'importance des biens qui s'y trouvent en possession de familles particulières, particulièrement riches en collections de livre de cette sorte. Celles-ci connaissent d'ailleurs depuis peu un certain déclin », leur apogée ayant été atteint au XVIII<sup>e</sup> siècle (*Handwörterbuch...*, t. 2, *op. cit.*, p. 793, trad. J.M.).

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Je laisse ici de côté la branche conceptuelle devenue dominante, qui fait du *Geschlecht* en premier lieu l'équivalent de « sexe », pour n'examiner que le destin conceptuel du *Geschlecht* parentélaire.

<sup>65</sup> Max Weber, Wirtschaft und Gesellschaft. Grundriβ der verstehenden Soziologie, 5e éd. Tübingen, Mohr, 1972, p. 746, 756; du même, Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie, t. 1. (1922), réimp. Tübingen, Mohr, 1988, p. 291, 523sq.

sociétés contemporaines devient dès lors le trio politique/économie/religion<sup>66</sup>. À l'inverse, l'anthropologue David Schneider évoque, dans sa réflexion critique sur l'anthropologie de la parenté, l'oppression théorique que fait peser sur la réflexion anthropologique ce qu'il appelle le « quatuor (quartet) de la parenté, l'économie, la politique et la religion »<sup>67</sup>. Et de fait, les fondateurs de l'anthropologie de la parenté, Maine, Morgan ou Spencer, étaient convaincus que l'étude de la parenté était consubstantielle à l'étude des sociétés non-occidentales, c'est-à-dire antérieures à la « modernité » – les sociétés indiennes vues par les Blancs d'Amérique du Nord ou les sociétés colonisées vues par les Britanniques<sup>68</sup>. Le paradigme évolutionniste sur lequel reposent les sciences humaines du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle conduit en effet à placer sur un même plan les sociétés extra-européennes et les sociétés anciennes d'Europe (sans oublier les sociétés paysannes de l'Europe contemporaine, dont la « folklorisation » assure la lecture primitiviste : *La terre* de Zola n'en est qu'un exemple)<sup>69</sup>. Dans ce contexte analogiste, les premiers ethnologues procèdent alors à un transfert massif sur les sociétés extra-européennes, vouées à la colonisation, de tout un vocabulaire emprunté à l'Ancien Régime et censé rendre compte de la nature de sociétés fondamentalement différentes de et inférieures à la société occidentale (européenne et nord-américaine) du XIX<sup>e</sup> siècle.

Or on observe aisément que c'est au niveau du vocabulaire de la parenté que la chose a été la plus nette (avec les termes anglo-saxons et leurs équivalents *tribe*/tribu/*Stamm*, *clan/Klan*, *lineage*/lignage/*Geschlecht*, *line*/lignée/*Linie*, *house*(*hold*)/maison(née)/(*ganzes*) *Haus*, etc.), tandis que pour d'autres champs d'analyse ethnologique, on a importé des mots « indigènes » (comme *tabu* ou *mana* dans la sphère religieuse, ou encore *potlatch* et *kula* dans la sphère économique<sup>70</sup>). Cette double observation d'un outillage conceptuel entièrement d'origine occidentale pour la parenté mais

-

<sup>66</sup> Sur cette tripartition et les effets « mécognitifs » de sa rétrojection sur la société médiévale, cf. les pages d'A. Guerreau signalées *supra* (n. 8). Ce trio n'est évidemment pas un moyen de description scientifique du fonctionnement social, mais un schème de base du système des représentations, au même titre que la distinction privé/public; en France, le rapport entre les composants de ces schèmes est conçu comme un rapport de séparation stricte (d'où les « crises » provoqués par les mélanges du politique et du religieux, ou du politique et de l'économique, etc.), ce qui n'est pas le cas dans un grand nombre d'autres pays occidentaux. Se greffe aussi parfois sur ce schéma ternaire la culture, soit substituée à la religion, soit rattachée à l'économie (pour distinguer des cultures paysanne, bourgeoise, etc.). Un exemple remarquable de recours systématique à ce schéma est fourni par le livre de Francis Rapp, *Les origines médiévales de l'Allemagne moderne. De Charles IV à Charles Quint (1346-1519)*, Paris, Aubier, 1989 : la Partie I présente la suite des règnes de Charles IV à Frédéric III (= politique), la Partie II la situation à la campagne et à la ville (= économie et culture), la Partie III les rapports des Allemands à l'Église (= religion) ; une Partie IV traite de « l'Allemagne de Maximilien », mais elle est de nouveau structurée de façon ternaire : la sous-partie A aborde l'Empire, le pouvoir princier et le sentiment national (= politique), la sous-partie C le début de la Réformation (= religion)...

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> David M. Schneider, A Critique of the Study of Kinship, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1984, p. 181.

<sup>68</sup> Henry Summer Maine, Ancient Law: its Connection with the early History of Society, and its Relation to modern Ideas, s.l., 1861 (2e éd. Londres, 1863); Lewis Henry Morgan, Ancient Society, or: Researches in the Lines of Human Progress from Savagery through Barbarism to Civilization, Calcutta, 1877; Herbert Spencer, Principles of Sociology, Londres, 1876. Les débuts de l'anthropologie britannique de la parenté et ses relations délicates avec les attentes politiques d'une simple formation d'administrateurs coloniaux ont été bien montrés par Ian Langham, The Building of British Social Anthropology. W.H.R. Rivers and his Cambridge Disciples in the Development of Kinship Studies, 1898-1931, Dordrecht/Boston/London, D. Reindel, 1981. Une situation analogue de « déni de recherche » s'observe à propos des communautés, posées à la suite de Ferdinand Tönnies (Gemeinschaft und Gesellschaft, Berlin, 1887) comme l'antithèse de la société (implicitement occidentale): jusqu'au milieu du XXe siècle (c'est-à-dire jusqu'à la décolonisation), l'étude des communautés a par conséquent porté uniquement sur des sociétés non européennes, à partir desquelles l'anthropologie se proposait au mieux d'éclaircir la situation de l'Europe ancienne, mais en aucun cas de contribuer à l'intelligence de l'Europe contemporaine: cf. John W. Cole, « Anthropology comes Part-Way Home: Community Studies in Europe », Annual Review of Anthropology, 1977, p. 349-378.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Il importe cependant de remarquer que les sociétés antiques sont considérées comme moins barbares que la société médiévale, alors que l'évolutionnisme social aurait dû les placer à un niveau inférieur à celles-ci. Ceci montre à quel point il était nécessaire de doter le Moyen Âge d'une apparence négative, comme concentré des tares de l'Ancien Régime (obscurantisme religieux, anarchie féodale, agriculture de famine).

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> Dans la sphère politique, la situation est moins claire : on observe clairement le transfert de tout un outillage conceptuel tiré de l'univers de la royauté et de la noblesse (cf. *infra* pour le cas particulier de l'Afrique orientale allemande), donc seulement en partie dépassé (il ne l'est alors qu'aux États-Unis, en Suisse et dans la France de la Troisième République), mais aussi de la notion d'« État » (affublé de qualificatifs destinés à souligner l'écart – c'est d'ailleurs peut-être au niveau des adjectifs qu'il faudrait examiner plus précisément la démarche conceptuelle en question) ; par ailleurs, on utilise aussi massivement les notions de « chef » et « chefferie », d'origine occidentale mais sans répondant contemporain : il s'agit là d'une notion qui mériterait certainement qu'on s'y attarde (y compris dans ses rapports avec notre « chef de l'État » – question qui ne se pose pas en allemand, où l'on distingue bien le *Häuptling* [« chef »] et *Oberhaupt* [« chef » (de l'État)]).

pas pour des champs conçus comme pertinents pour notre société (religion, économie) me semble confirmer que la parenté n'était dorénavant plus considérée comme une dimension pertinente en Occident – l'importation de mots indigènes servant à l'inverse à manifester clairement l'écart entre « notre » religion et « notre » rationalité économique et les pratiques de « sauvages ». Et corrélativement, on observe que la famille nucléaire, qui représente pour nous la forme primordiale de la parenté, a alors été longtemps considérée comme un phénomène exclusivement occidental<sup>71</sup>.

Dans le cas du vocabulaire allemand, on peut très aisément repérer ce transfert sur les sociétés à coloniser de notions socio-historiquement « déclassées » à travers un ouvrage publié en 1897 par un certain Curt Müller, qui décrit de façon détaillée les sociétés de l'ancienne Afrique orientale allemande (*Ostafrika*), c'est-à-dire les actuels Ruanda, Burundi et Tanzanie<sup>72</sup>. Or, bien qu'il se défende d'une approche européocentrique<sup>73</sup>, Müller recourt de façon régulière à tout un ensemble de termes importés de l'Occident : outre les termes *politisch* et *Staat*, qui sont les plus fréquents (> 250 occ. chacun) pour caractériser la nature des formes qu'il étudie, ainsi que *Reich/Königreich* (> 160 occ.), *König/königlich* et *Fürst/fürstlich* (ca. 110 occ. chacun) qui établissent une analogie (nulle part justifiée) entre les systèmes africains et celui que connaît alors Müller dans l'Empire<sup>74</sup>, il emploie massivement le terme *Stamm* (> 130 occ.) et plus rarement *Geschlecht* (20 occ., aucune au sens de « sexe ») pour désigner les tribus africaines, ainsi que tout un ensemble de mots issus du champ de la féodalité (*Vasall* > 40 occ., *Herr* > 20 occ., *Feudalismus/feudal* > 5 occ., *Lehen* = 3 occ.; *Fehde* > 5 occ.; *Hörige* = 15 occ.,

<sup>71</sup> Cf. Claude Lévi-Strauss, *Le regard éloigné*, Paris, Plon, 1983, p. 65-92. La spécificité (et généralité) eurasiatique du phénomène est désormais défendue par Jack Goody, *Famille et mariage en Eurasie*, (1990, trad. fr.) Paris, PUF, 2000.

occ.), Dynastie/dynastisch (> 30 occ.).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Curt Müller, Die Staatenbildungen des oberen Uelle- und Zwischenseengebietes. Ein Beitrag zur politischen Geographie, Leipzig (Mitteilungen des Vereins für Erdkunde zu Leipzig, 1896), 1897. C. Müller est un polygraphe qui a laissé divers travaux de géographie, histoire (époque Moderne) et folklore, ainsi que des poésies ; un examen détaillé de tout ceci s'imposerait pour une bonne évaluation du texte sur l'Afrique orientale qui m'intéresse ici, mais je n'ai pas eu la possibilité de le faire - et mon usage de son travail, limité à un simple niveau lexicologique, ne l'exigeait peut-être pas ; on considérera également que la revue dans laquelle est publiée cette étude est alors reconnue comme scientifique. Il est nécessaire cependant de préciser que C. Müller écrit son texte en Saxe, à partir de divers travaux de géographes, voyageurs et missionnaires allemands, anglais, français, belges et italiens, ainsi que de « relations provenant des protectorats allemands » (« Mitteilungen aus den deutschen Schutzgebieten ») sans autre précision ; il s'agit donc d'un travail de seconde main - ce qui, du point de vue qui m'occupe ici, n'est pas un problème puisque l'enjeu est l'usage conceptuel qui est alors fait, en Allemagne, des termes « déclassés » antérieurs au Sattelzeit. Pour une première approche des représentations européennes (allemandes) d'alors sur cette région, cf. Jean-Pierre Chrétien, « Les Bantous, de la philologie allemande à l'authenticité africaine: un mythe racial contemporain », Vingtième siècle, 8 (1985), p. 43-66, et plus largement, sur les représentations allemandes des peuples extra-européens et le changement de celles-ci au cours des XVIIIe-XIXe siècles, Susanne Zantop, Kolonialphantasien im vorkolonialen Deutschland (1770-1870), Berlin, Schmidt, 1999; Peter Martin, Schwarze Teufel, edle Mohren. Afrikaner in Bewußtsein und Geschichte der Deutschen, Hamburg, Hamburger Edition, 2001; Johann J.K. Reusch, « Germans as Noble Savages and Castaways. Alter Egos and Alterity in German Collective Consciousness during the Long Eighteenth Century », Eighteenth-Century Studies, 42 (2008), p. 91-129. Ce dernier fait notamment apparaître combien la distinction vis-à-vis des « sauvages » ne constitue en rien un processus linéaire et homogène à l'échelle européenne mais qu'elle correspond en Allemagne en partie à l'échec d'une lecture conceptuelle liée à la position de force de l'aristocratie : les « sauvages » y ont en effet constitué, entre le milieu du XVII<sup>e</sup> et le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un enjeu particulier dans la lutte idéologique des libéraux contre les tenants de l'ordre aristocratique, puisque le bon sauvage (guter ou nobler Wilder) était censé incarner pour les premiers la liberté, dans laquelle le faisaient vivre les récits de voyage qui se multiplient alors, apparaissant dès lors comme une figure du Germain originel (en lutte contre l'oppression culturelle romaine de même que les Allemands devaient combattre l'hégémonie culturelle française imposée par l'aristocratie); corollairement, les aristocrates étaient présentés comme des sortes d'esclavagistes. Les cercles aristocratiques et royaux ont inversement promu dès la fin du XVIIIe siècle (en s'appuyant sur Voltaire) une lecture négative du « sauvage dégénéré », dont l'échec politique historique de la bourgeoisie allemande (patent à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle) a sans doute en partie assuré le triomphe, d'autant qu'il s'avère en définitive bien adaptée à des visées coloniales allemandes qui s'amorcent ensuite; mais de toute façon, le « bon sauvage » des Romantiques allemands avait été avant tout l'habitant des mers du Sud ou d'Amérique - moins

systématiquement l'Africain, souvent considéré d'emblée comme un être inférieur.

73 L'introduction de C. Müller débute par une intéressante critique de la démarche analytique des ethnologues et sociologues dont il utilise les travaux : « Notre appréhension du développement et de la nature des formations sociales et politiques primitives a été clarifiée à plusieurs reprises et d'une manière des plus utiles par les sociologues et ethnologues des dernières décennies, mais ils n'ont cependant pas évité, lors de la description et la présentation des formations étatiques inférieures, une fallacieuse réduction à l'aune des modèles européens (fehlerhafte Schablonisierung nach europäischen Mustern). Ceci s'avère tout particulièrement problématique pour la caractérisation et la présentation des traits distinctifs politicogéographiques, pour autant que les chercheurs aient même observé ces aspects des formes étatiques et les aient mobilisés pour la compréhension de ces formes – ce qui n'a jusqu'alors été fait que dans une faible mesure » (op. cit., p. 1, trad. J.M.).

74 On peut aussi y ajouter, en guise de termes alors encore courant dans l'Empire, Adel/adelig (ca. 25 occ.), Familie (> 35)

Leibeigene = 5 occ. <sup>75</sup>) et du despotisme (*Despotismus/despotisch* > 20 occ., dont une assimile explicitement *Despotismus* et *Feudalismus*). L'européocentrisme reste donc bien présent, le seul mode de distanciation entre « nous » et « eux » étant semble-t-il l'usage de termes moyenâgeux ou fleurant l'Ancien Régime, à l'exception du mot *Häuptling* (> 110 occ.), visiblement employé comme équivalent de *Fürst* (les rois étant des *Oberhäuptlinge*)...

Si l'on examine de plus près les usages de *Geschlecht* et *Stamm* chez Müller, on observe d'une part que *Stamm* est employé de la même façon que *Volk* (ca. 100 occ.) au sens d'« ethnie »<sup>76</sup>. La dimension parentale est totalement absente de *Stamm*, au profit d'un usage du terme au sens territorial, politique et guerrier<sup>77</sup>. L'usage de *Geschlecht* met en œuvre des associations identiques à celles que l'on rencontre pour *Stamm*<sup>78</sup> mais présente cependant une connotation particulière : il s'agit clairement d'une forme sociale supérieure, c'est-à-dire d'un *Stamm* dominant, comme le montrent la fréquence relative très supérieure de l'association directe avec *Herrscher*, *Fürst* et les Wahuma (une tribu très dominante) ainsi que les cooccurrences avec *Adel* et les adjectifs *vornehm* ou *angesehen* (distingué, considérable).

On observe par conséquent, d'une part, que *Stamm* et *Geschlecht* ont été transférés (en même temps que diverses notions médiévales occidentales), mais sous une forme relativement « déparentalisée » (au profit de *Familie* et *Dynastie*), pour désigner des unités politico-territoriales larges que nous appelons vulgairement « tribus », d'autre part que *Geschlecht* conserve une connotation aristocratique déjà observée, à la même époque, dans le *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*. Devenus des termes « vides », sans répondant propre en Occident en raison de l'évolution des rapports sociaux, ils se prêtent donc à des usages en partie analogiques pour décrire les structures sociales de civilisations considérées comme attardées – et ce dans les diverses langues examinées. Ancienne catégorie discursive indigène, le *lineage* et ses équivalents sont ainsi transformés en concepts anthropologiques pour désigner des formes sans répondant en Occident (sauf peut-être le *clann* écossais).

Toutefois, malgré la double transformation du *Geschlecht* (sexualisation et anthropologisation), le *Geschlecht*-lignage ne disparaît pas complètement de l'horizon occidental. On a vu qu'il continue de servir de référence pour des évocations moyenâgeuses et nobiliaires encore vers 1900, mais ceci est encore plus net du point de vue des discours qui circulent au sein de la noblesse allemande de cette époque. On observe en effet que le mot *Geschlecht* y est utilisé de manière courante, non explicitée (donc comme s'il allait de soi) et comme équivalent de *Familie*<sup>79</sup>, pour présenter le passé d'un groupe parental identifié par un nom. C'est ce que montrent particulièrement bien les multiples monographies « familiales/lignagères » produites à partir du XIX<sup>e</sup> siècle par des membres desdites « familles » à

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Le vocabulaire du servage médiéval est beaucoup moins mobilisé que celui de l'esclavage (*Sklaven/Sklaverei* = 55 occ.), qui correspondait à une réalité effective.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Volk présente en outre ca. 25 occ. au sens socio-politique de « peuple », par opposition à « noblesse » par exemple : dans ce cas, Volk est utilisé au singulier et de façon absolue, alors que Volk-ethnie est utilisé soit au pluriel (Völker), soit au singulier mais associé à un nom propre (p. ex. Monbuttuvolk, « le peuple des Monbuttu »), ou alors à un biotope ou un type d'activité (Wald-, Ufer-, Ackerbau-, Handels-). Sur le caractère préconstruit et problématique du terme « ethnie », cf. notamment Dominique Schnapper, La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation, Paris, Gallimard, 2003, p. 18. Je signale en outre 3 occ. du composite Volksstamm, usuellement traduit comme « tribu », et que Stamm est aussi le terme utilisé pour les douze tribus d'Israël.

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> On est là tout près du *lineage* des anthropologues africanistes, patrilinéaires (ce qui n'est pas évoqué par Müller, puisque la dimension parentale est chez lui absente) et qui forment des institutions « totales », pouvant être coextensives au système social lui-même : ce que d'aucuns appellent aussi « clan ». Sur cet aspect « total », cf. entre autres Jack Goody, *L'évolution de la famille et du mariage en Europe*, (1983, trad. fr.) Paris, Colin, 1985 ; Jean Bazin, Emmanuel Terray (dir.), *Guerres de lignages et guerres d'États en Afrique*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 1982.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> On rencontre *Hirtenstamm* comme *Hirtengeschlecht*, *Herrscherstamm* comme *Herrschergeschlecht*, *Wahumastamm* comme *Wahumageschlecht*.

<sup>79</sup> Un exemple parmi d'autres: Rudolf Frhr. von Thüngen, Das reichsritterliche Geschlecht der Freiherrn von Thüngen. Forschungen zu seiner Familiengeschichte, Lutzische Linie, Wurtzbourg, 1926 (réimp. Neustadt an der Aisch, Degener, 1997). Ce passage de Geschlecht à Familie se prolonge dans les tout premiers mots de l'avant-propos (p. v, trad. J.M.): « La Société pour l'histoire franconienne [qui publie cet ouvrage] a pour tâche de soutenir la recherche historique par l'édition de collections de chartes. Le présent ouvrage doit en faire de même dans le cadre restreint de l'histoire familiale de ma maison (Familiengeschichte meines Hauses). Car ce n'est pas de la simple manière dont il est né qu'il tient sa prétention à être une histoire de la famille au sens propre du terme » (l'auteur expliquant ensuite qu'il ne s'est pas contenté de la simple généalogie, Stammfolge, que lui suggérait l'intérêt familial pour ses ancêtres) ; cf. aussi la fin de la note suivante.

partir des archives privées en leur possession<sup>80</sup>.

On a dès lors affaire à un double phénomène : d'une part, du point de vue sémantique, le mot *Geschlecht* est fortement corrélé à l'idée de « famille noble » (avec une connotation d'ancienneté) ; son interchangeabilité avec *Familie* assure l'évidence de son existence (puisque « la famille » fait partie de l'horizon social de tout un chacun), mais sa mobilisation particulière par et pour les « familles » aristocratiques (notamment nobles<sup>81</sup>) l'inscrit dans une stratégie de distinction sociale appuyée sur une instrumentalisation du passé (qui pousse entre autres les auteurs à faire remonter le plus haut possible les racines de leur *Geschlecht*. Le mot *Geschlecht*, utilisé de façon récurrente et à distance du sens sexuel qui est devenu prioritairement le sien, place ainsi la « famille noble » dans une position à part. Mais contrairement à une situation que l'on peut observer en France dans le cas du concept de « chartrier », qui instaure un écart entre les pratiques modernes, rationnelles et étatiques de

\_

81 C'est probablement dans ce contexte que s'opère le décalage conceptuel entre la noblesse féodale (à laquelle on attribue la forme « lignagère ») et la noblesse urbaine (ce qu'on appelle en général le « patriciat »), qui appuyait elle aussi la reproduction de son pouvoir sur la forme « lignagère » (d'où l'usage très courant du mot geschlecht à propos des dominants urbains : cf. J. Morsel, L'aristocratie médiévale..., op. cit., p. 248-252, et supra, n. 46 et 62, et infra, n. 84), mais pour laquelle les travaux d'historiens libellés en terme de Geschlecht sont rarissimes (un exemple, qui montre que cela était possible : Theodor von Kern, « Das Geschlecht der Tucher in Nürnberg und seine Gedenkbücher », Jahresbericht des historischen Vereins für Mittelfranken, 36 (1869/70), p. 120-142) – ou alors au pluriel (cf. Gerhard Fouquet et alii (dir.), Geschlechtergesellschaften, Zunft-Trinkstuben und Bruderschaften in spätmittelalterlichen und frühneuzeitlichen Städten, Ostfildern, Thorbecke, 2003), mais alors le sens parentélaire est éclipsé par un sens institutionnel, puisque cette forme au pluriel est utilisée à la place de « patriciat » (souvent dénoncé comme anachronique).

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> Par exemple, pour la seule Franconie : Uso Baron von Künßberg, Geschichte der Familie Künßberg-Thurnau, Munich, 1838; Friedrich Wolfgang Götz von Berlichingen-Rossach, Geschichte des Ritters Götz von Berlichingen mit dem eisernen Hand und seiner Familie, Leipzig, 1861; Maximilian Graf von Egloffstein, Geschichte des gräflichen und freiherrlichen Hauses Egloffstein, Nuremberg, 1863; Wilhelm von Feilitzsch, Geschichte und Genealogie der freiherrlichen Familie von Feilitzsch, Neustadt a.d. Aisch, 1875; Wilhelm Frhr. von Bibra, Beiträge zur Familiengeschichte der Reichsfreiherren von Bibra, 3 vol., Munich, 1880-1888; Julius Frhr. von Rotenhan, Geschichte der Familie Rotenhan, ältere Linie, Wurtzbourg, 1885; Otto Frhr. von Aufseß, Geschichte des uradelichen Aufseß'schen Geschlechts in Franken, Berlin, 1888; Louis Ferdinand Frhr. von Eberstein, Urkundliche Geschichte der reichsritterlichen Geschlechts Eberstein vom Eberstein auf der Rhön, Berlin, 1889; Hermann Frhr. von Reitzenstein, Geschichte der Familie von Reitzenstein, Munich, 1891; Gustav Graf von Egloffstein, Chronik der vormaligen Reichsherren, jetzt Grafen und Freiherren von und zu Egloffstein, Aschaffenburg, 1894; Sigmund Frhr. von Crailsheim, Die Reichsfreiherrn von Crailsheim, Munich, 1905; Arnold Frhr. von Dobeneck, Geschichte der Familie von Dobeneck, Schönberg/Berlin, 1906; Richard v. Steinau-Steinrück, « Abriß aus der Geschichte des fränkischen Geschlechts von Steinau genannt Steinrück », Archiv des historischen Vereins für Unterfranken und Aschaffenburg, 49 (1907) p. 1-134; Oskar Frhr. von Schaumberg, «Grundzüge der Geschichte des uralt fränkischen Geschlechts von Schaumberg », Schriften des Vereins Sachsen-Meiningische Geschichte und Landeskunde, 77 (1918), p. 1-16; R. Frhr. von Thüngen, Das reichsritterliche Geschlecht..., op. cit.; Georg Sigmund Graf Adelmann zu Adelmannsfelden, Das Geschlecht der Adelmann zu Adelmannsfelden, Ellwangen, Schwabenverlag, 1948; Otto Frhr. von Waldenfels, Die Freiherrn von Waldenfels, 2 vol., Munich, 1952-1956; Karl Fürst zu Schwarzenberg, Geschichte der reichsständischen Hauses Schwarzenberg, Neustadt a.d. Aisch, Degener, 1963; Eberhard Frhr. von Eyb, Das reichsritterliche Geschlecht der Freiherren von Eyb, Neustadt a. d. Aisch, Degener, 1984; Gottfried Frhr. von Rotenhan, Die Rotenhan. Genealogie einer fränkischen Familie von 1229 bis zum Dreißigjährigen Krieg, Neustadt a.d. Aisch, Degener, 1985. On pourra ajouter à cela des éditions de sources réalisées dans la perspective du Geschlecht et par ou à la demande de ses membres, comme les Regesten des Geschlechts von Aufseß bis 1400, éd. Ernst Frhr. von Aufseß, Berlin, 1887; les Monumenta Castellana. Urkundenbuch zur Geschichte des fränkischen Dynastengeschlechts der Grafen und Herren zu Castell 1057-1546, éd. Pius Wittmann, Munich, 1890; Regesten des Geschlechts von Blassenberg, éd. Franz Carl Frhr. von Guttenberg, (1891-1907, rééd.) Bayreuth, 1907 [NB: Plassenberg est le nom d'origine des Guttenberg] ou encore les Regesten des fränkischen Geschlechts von Schaumberg, éd. Otto von Schaumberg et Wilhelm Engel, Coburg, 1939, etc. Avec l'amélioration régulière du repérage et donc de l'accessibilité de la documentation (en 1925, R. Frhr. von Thüngen signalait ainsi que « si je puis dire que je me suis efforcé d'exploiter toutes les chartes significatives sur ma famille qui me sont accessibles, une partie considérable reste cependant inétudiée et l'on ne rencontre que trop souvent des surprises à l'occasion de telles recherches. C'est ainsi que la découverte d'un tout nouveau fonds familial [Familienarchiv], dont personne n'avait idée jusque là et qui était resté invisible au Juliusspital jusqu'à la réorganisation de ses trésors archivistiques, m'a apporté une quantité inconcevable de nouveaux faits... »: Das reichsritterliche Geschlecht..., op. cit., p. VI, trad. J.M.), la qualité de l'érudition de ces travaux s'est souvent accrue – de manière cumulative, donc, ce qui ne présage en rien la qualité de l'interprétation.

81 C'est probablement dans ce contexte que s'opère le décalage conceptuel entre la noblesse féodale (à laquelle on attribue la

<sup>&</sup>lt;sup>82</sup> Dans le cas des Thüngen, on remonte ainsi à 1100, date à laquelle sont mentionnés un *Karl ac filius ejus Eylhard de Dungethi*, traduit aussitôt en « *Karl und sein Sohn Eylhard, aus dem Geschlecht von Thüngen* » (« Karl et son fils Eylhard, du lignage von Thüngen ») et commenté par « ainsi sort la famille (*Familie*) Thüngen de la brume des temps lointains et peut, comme on le montrera, être suivie jusqu'à nos jours » (R. Frhr. von Thüngen, *Das reichsritterliche Geschlecht...*, *op. cit.*, p. 1-2) – une continuité en réalité hautement hypothétique et qui, surtout, n'est jamais revendiquée au Moyen Âge (cf. J. Morsel, *La noblesse contre le prince...*, *op. cit.*, p. 19, 39-42).

l'archivage et des usages conçus comme féodaux et archaïques<sup>83</sup>, l'usage d'un mot « ancien » sert ici à valoriser son objet : il fleure bon le moyenâgeux, ce qui évoque sans doute d'emblée l'ancienneté affirmée<sup>84</sup>.

Mais, d'autre part, on aurait sans doute tort de se limiter à une lecture en termes de manipulation consciente, intentionnelle, des concepts. La corrélation avec la production de discours « historiens » me semble en effet tout sauf accidentelle, et j'y vois en fait une conséquence de la « fossilisation » du *Geschlecht* par les dépôts d'archives dont on a vu la formation dans le cadre du processus de construction lignagère<sup>85</sup>. Il s'avère en effet que les « Histoires du lignage/de la famille von X » ont été écrites à partir de corpus dont les noyaux principaux sont les ensembles documentaires familiaux/lignagers issus du processus en question et dont l'existence même produit l'illusion de l'existence originelle du *Geschlecht* en question. La même chose peut d'ailleurs être dite à propos des « bibliothèques lignagères » <sup>86</sup> : quelle que soit l'origine de chacun des livres, et quels que soient son auteur et son thème, l'ensemble de ceux-ci forme une réalité dont l'attribution à un lignage garantit en retour l'existence réelle de ce dernier.

Mais il se trouve en outre que ces archives lignagères sont la base matérielle à partir de laquelle est produit un discours sur le passé par l'exploitation du *contenu* de chacun des documents. Or le sens de ce contenu est lui-même affecté par le fait que ces fonds, qui regroupent des documents de tous types et qui peuvent provenir (en original ou en copie) de périodes antérieures à la formation du discours lignager, indépendamment des différences de topolignées, changent nécessairement l'intertextualité de ces documents et les dotent d'une nouvelle, artificielle : chacun des documents qu'ils contiennent est inévitablement lu par rapport à l'ensemble, de la même manière que ce qui se produit lors de l'usage d'un cartulaire (et donc notamment des « cartulaires lignagers » signalés plus tôt<sup>87</sup>).

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> J. Morsel, « En guise d'introduction : les chartriers entre 'retour aux sources' et déconstruction des objets historiens », dans : Philippe Contamine et Laurent Vissière (dir.), *Défendre ses droits, construire sa mémoire. Les chartriers seigneuriaux, XIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle (Actes du colloque international de Thouars, 8-10 juin 2006)*, Paris, Société de l'histoire de France, 2011, p. 9-34.

p. 9-34.

A la même époque sont d'ailleurs publiés des travaux généalogiques (rarement dus à des nobles) entièrement construits autour de la notion de Geschlecht, tout comme cela se faisait déjà à l'époque Moderne (cf. p. ex. Johann Maximilian Humbracht, Die höchste Zierde Teutsch-Landes und Vortrefflichkeit des Teutschen Adels vorgestellt in der reichsfreyen rheinischen Ritterschaft auch auss derselben entsprossenen... Geschlechten... aus alten schrifflichen Urkunden..., Francfort s.Main, 1707; Johann Gottfried Biedermann, Geschlechts-Register der reichsfrey- unmittelbaren Ritterschaft Landes zu Francken löblichen Orts Gebürg, Bamberg, 1747; du même, Geschlechtsregister des hochadelichen Patriciats zu Nürnberg, Bayreuth, 1748; Christian Hiskias Heinrich von Fischer, Geschlechts-Register der uralten deutschen Reichsständischen Häuser Isenburg, Wied und Runkel, Mannheim, 1775, etc.), qui contribuent par conséquent à entretenir l'idée que le Geschlecht est la forme normale de l'aristocratie: cf. entre autres Anton Fahne, Geschichte der kölnischen, jülischen und bergischen Geschlechter in Stammtafeln, Siegeln und Urkunden, 2 vol., Cologne/Bonn, 1848-1853; Joseph Strange, Beiträge zur Genealogie der adligen Geschlechter, 11 vol., Cologne, 1864-1872; Julius Kindler von Knobloch, Oberbadisches Geschlechterbuch, 3 vol., Heidelberg, 1889-1919.

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> Les archives lignagères, qualifiées d'« archives familiales » voire « archives nobiliaires » (Adelsarchive), sont, en Allemagne, restées dans un grand nombre de cas en place, au château : elles sont de ce fait aussi désignées comme des Schloßarchive ou encore Gutsarchive, « archives châtelaines » ou « domaniales » qui, malgré leur nom, ne se limitent en rien aux papiers du château ou du domaine en question. On y trouve en effet des documents composés dans une perspective « lignagère » et des documents provenant de diverses lignées, au gré des aléas successoraux. C'est ainsi que les archives des Thüngen dits aujourd'hui de Weißenbach contiennent les documents médiévaux provenant des multiples lignées des Thüngen; l'ensemble des pièces a ensuite été classé thématiquement et numéroté indépendamment de leur origine, puis installé dans une salle particulière (Rudolf Karl Reinhard Frhr. von Thüngen, « Das Archiv der Freiherrn von Thüngen Lutzischer Linie in Zeitlofs », Archivalische Zeitschrift, N.F. 20 (1914), p. 271-282): tout ceci a contribué à unifier l'ensemble de ces archives en un ensemble unique, aujourd'hui conservé comme tel en dépôt privé au Staatsarchiv Würzburg. La pratique archivistique contemporaine, dès lors que ces archives sont passées dans les dépôts publics (aux archives départementales françaises à la Révolution, ou alors en tant que « dépôts privés » dans les dépôts publics allemands, comme dans le cas des Thüngen), où règne le principe du « respect des fonds » depuis le début du XIXe siècle, a ainsi « fossilisé » l'ensemble documentaire et contribué à l'amnésie de sa genèse. Que les historiens utilisent fréquemment, pour désigner les archives des lignées conservées séparément, la notion de Teilarchive (« archives partielles » : cf. p. ex. Peter Müller, Die Herren von Fleckenstein im späten Mittelalter. Untersuchungen zur Geschichte eines Adelsgeschlechts im pfälzischelsässischen Grenzgebiet, Stuttgart, Franz Steiner, 1990, p. 10) signale ainsi clairement que c'est l'existence de ces archives communes qui est considérée comme le niveau normal de référence.

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Cf. le cas des « bibliothèques familiales » ou « de majorat » mentionné *supra* (n. 63).

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> On peut d'ailleurs se demander si la forme même du cartulaire, c'est-à-dire en tant que *codex*, ne contribue pas encore plus à l'effet de réalisation *du* « lignage » : si l'on suit Gemma Guerrini, « Il sistema di communicazione di un corpus di manoscritti quatrocenteschi : i *Trionfi* del Petrarca », dans : *Scrittura e civiltà*, 10 (1986), p. 122-197, le livre comme unité

Par conséquent, il convient d'intégrer à la *Begriffsgeschichte* les effets d'évidenciation des concepts liés aux modalités de la transmission documentaire. L'effet de réel particulier, du point de vue des concepts mobilisés, lié à la matérialité des supports et à la visibilité des objets ou des monuments a déjà été souligné par divers chercheurs (et finalement aussi Reinhart Koselleck<sup>88</sup>) mais ce sur quoi je voudrais ici insister est le phénomène de production intertextuelle du sens liée à la redistribution spatiale des objets signifiants<sup>89</sup> – elle-même phénomène historique mais sur lequel les historiens tendent d'autant plus facilement à passer qu'ils mobilisent sans inquiétude le concept courant de « sources » pour qualifier le matériau sur lequel ils travaillent : dès lors, le matériau est converti implicitement en point de départ, et toutes les inquiétudes portent essentiellement sur les questions de repérage des documents, de véracité, de représentativité et de sens textuel<sup>90</sup>.

Le problème n'est évidemment pas le fait que les documents soient conservés conjointement mais que la raison qui a conduit à la constitution du fonds *avant* sa fossilisation archivistique soit évacuée. De ce fait, la constitution de ces fonds, mue par des logiques indissolublement successorales et seigneuriales entre le XIV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, a été déshistorisée par le rapport au passé qui s'est instauré au XIX<sup>e</sup> siècle, et notamment par la transformation des fonds lignagers en fonds historiques autonomes, protégés par la fameuse doctrine du « respect des fonds ». Ceci a contribué à cristalliser une intertextualité particulière, par laquelle des documents d'âges différents et de provenances diverses devenaient les étapes d'une histoire continue de l'objet focal, le *Geschlecht*, dont l'existence allait désormais de soi. Par conséquent, ce ne sont en effet pas les structures archivistiques qui produisent ces effets de sens, mais ce que les médiévistes en font.

### 5. Cannibalisme médiéviste

La période des monographies familiales « endogènes » (c'est-à-dire faites par les descendants des « lignages » considérés <sup>91</sup>) a été ensuite relayée par des travaux considérés comme plus sérieux, dus à des médiévistes professionnels, étrangers à la famille (donc « exogènes ») et formés à la recherche (il s'agit d'universitaires ou d'archivistes), bénéficiant aussi de l'amélioration continue du repérage archivistique depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (même si l'on constate actuellement un net ralentissement à peu

codicologique devient également, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, une unité d'écriture (assurée par l'unité de l'auteur), au lieu des mélanges antérieurs (recueils composites). Il me semblerait alors peu probable que le cartulaire, en tant qu'objet-livre, n'ait pas été affecté par ce processus d'assimilation du contenu à une voix homogène et unique. Le fonds d'archives lignager et, au sein de celui-ci, le cartulaire seraient ainsi deux formes complémentaires de naturalisation du lignage.

L'approche lexicale et textualiste de la *Begriffsgeschichte* telle qu'elle a commencé à se développer (notamment avec les *Geschichtliche Grundbegriffe*, au début des années 1970) a fait l'objet de diverses critiques. Depuis les années 1990, les effets de sens liés à la nature des documents (au lieu d'un simple examen du contenu) ont été pris en compte, y compris les effets liés à leur visualité, dès lors que la *Begriffsgeschichte* s'est ouverte aussi aux corpus d'images (cf. notamment Rolf Reichardt, « Historical Semantics and Political Iconography: The Case of the Game of French Revolution (1791-1792) », dans: Iain Hampster-Monk, Karin Tilmans et Frank Van Vree (dir.), *History of Concepts: comparative Perspectives*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 1998, p. 191-225 et 272-276, et déjà, du même et Hans-Jürgen Lüsebrink, *Die « Bastille ». Zur Symbolgeschichte von Herrschaft und Freiheit*, Frankfurt am Main, Fisher, 1990). Reinhart Koselleck luimême a fini par intégrer l'iconologie au sein des voies de la *Begriffsgeschichte*, en articulant forme visible et pratique sociale (notamment les rites et cérémonies autour des monuments): « Einleitung », dans: du même et Michael Jeismann (dir.), *Der politische Totenkult. Kriegerdenkmäler in der Moderne*, Munich, Fink, 1994, p. 7-22.

<sup>89</sup> Une discussion avec Xavier Landrin m'a fait apparaître que cette formulation pourrait tout aussi bien être étendue à l'ensemble des processus de regroupement spatial définissant un groupe social localisé (par exemple la cour), ma notion d'« objet signifiant » désignant alors chaque membre dudit groupe. Je précise par conséquent – non pour me distancier de cette approche constructionniste des groupes, que je partage, mais pour resserrer la focale de mon présent travail – que j'entends ici la notion d'« objet signifiant » comme le matériau à partir duquel travaille l'historien (et qui médiatise son accès aux agents sociaux du passé) mais auquel il n'a pour ainsi dire jamais accès qu'à travers des collections (archives, bibliothèques, musées, éditions, sites Internet) qui précontraignent le sens que nous y trouvons.

<sup>90</sup> Sur le concept problématique de « source », cf. Ludolf Kuchenbuch, « Sind mediävistische Quellen mittelalterliche Texte? Zur Verzeitlichung fachlicher Selbstverständlichkeit », dans: Hans-Werner Goetz (dir.), *Die Aktualität des Mittelalters*, Bochum, D. Winkler, 2000, p. 317-354, ainsi que les actes de la « Journée d'études *L'historien et 'ses' 'sources'* », dans: *Hypothèses 2003. Travaux de l'École doctorale d'histoire de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 271-362.

91 Un exemple de cette fonction interne prévalente est fourni par le cas des Bibra : l'ouvrage publié en 3 tomes signalé *supra* (n. 80) avait été précédé d'une *Geschichte der Familie der Freiherrn von Bibra. Für die Familie als Manuskript in Druck gegeben*, Munich, 1870, dû au même auteur que l'ouvrage de 1880-1888.

près partout)<sup>92</sup>. Mais cela n'a rien changé quant à l'usage du mot *Geschlecht*, qui continue d'apparaître régulièrement dans ces travaux. À vrai dire, les historiens médiévistes l'utilisent en fait soit de façon « non marquée », en alternance avec *Familie* pour évoquer une forme parentale dynastique<sup>93</sup> (parce que le terme fait « couleur locale », puisque le mot est médiéval – ou alors simplement pour des raisons stylistiques, afin d'éviter les répétitions), soit comme concept théorique, pour signifier une forme d'organisation issue de la « mutation lignagère » postulée par Karl Schmid<sup>94</sup>.

Dans les deux cas, toutefois, le facteur déterminant est le fait que le *Geschlecht* est considéré comme la forme parentale évidente, « naturelle », de la noblesse de la fin du Moyen Âge et de l'époque Moderne. D'une part, la base du travail des médiévistes en question consiste en ces fonds organisés à l'époque moderne et fossilisés à l'époque contemporaine, désignés selon les auteurs comme *Hausarchiv*, *Familienarchiv*, *Stammarchiv*, etc. Certains se donnent bien sûr la peine de reconstituer la formation du dépôt en question, complété avec des documents provenant de dépôts publics, mais l'effet « constructeur » des fonds d'archives communes n'est guère remarqué : l'accès aux documents anciens se fait en effet à travers le filtre du *Geschlecht*, qui a conduit à une conservation sélective des documents. Mais c'est aussi très certainement l'évidence du *Geschlecht* dès lors qu'on se penche sur la parenté nobiliaire qui a conduit Karl Schmid à son choix conceptuel<sup>95</sup>.

Les usages « non marqués » du mot *Geschlecht* pour désigner telle ou telle dynastie *réalisée* par l'ouvrage correspondant à la fois ont pu fonder la transformation de *Geschlecht* en concept et fonctionnent comme garanties de pertinence dudit concept – et à rebours, la valeur conceptuelle ne peut que légitimer des approches patrilinéaires de la parenté aristocratique. Dans les deux cas, par conséquent, le discours historien convertit ce qui avait été une catégorie discursive indigène (jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle) puis un mode de distinction sociale (dans les monographies familiales endogènes à partir des années 1850) en un concept à validité illimitée (puisqu'il est équivalent à *Familie*) quoique corrélé spécifiquement à la noblesse – faute d'avoir déconstruit l'illusion sémantique produite par les pratiques documentaires. Le *Geschlecht* est ainsi devenu la forme historienne de la famille noble – et pour pasticher A. Guerreau, on pourrait dès lors considérer que « si vous prenez un air entendu à l'évocation du *Geschlecht*, vous êtes médiéviste »…

C'est par conséquent l'usage « sauvage » du terme pour la « famille noble » qui a assuré la

Par exemple, toujours en Franconie: Gerhard Rechter, *Die Seckendorff. Quellen und Studien zur Genealogie und Besitzgeschichte*, 4 vol., Neustadt a.d. Aisch, Degener 1987-2008; Wolfgang Ronner, *Die von Kronberg und ihre Frauen. Begegnungen mit einem Rittergeschlecht*, Neustadt a.d. Aisch, Degener, 1992; Klaus Rupprecht, *Ritterschaftliche Herrschaftswahrung in Franken. Die Geschichte der von Guttenberg im Spätmittelalter und zu Beginn der Frühen Neuzeit*, Neustadt a.d. Aisch, Degener, 1994; Werner Wagenhöfer, *Die Bibra. Studien und Materialien zur Genealogie und zur Besitzgeschichte einer fränkischen Niederadelsfamilie im Spätmittelalter*, Neustadt a.d. Aisch, Degener, 1998; Alexander Tittmann, «Die ritterschaftliche Familie der Fuchs. Ihre Genealogie und ihr Besitz», *Jahrbuch für fränkische Landesforschung*, 58 (1998), p. 37-95; Hans Schwackenhofer, *Die Reichserbmarschälle, Grafen und Herren von und zu Pappenheim. Zur Geschichte eines Reichsministerialengeschlechtes*, Treuchtlingen, Keller, 2002; Georg-Wilhelm Hanna, *Die Ritteradligen von Hutten, ihre soziale Stellung in Kirche und Staat bis zum Ende des Alten Reiches*, Bamberg, ms. Diss. (en ligne), 2006, etc. (je laisse ici de côté les travaux dus à des historiens étrangers et parus dans d'autres langues que l'allemand sur tel ou tel *Geschlecht*, parce qu'il faudrait alors tenir compte des interférences liées aux inévitables écarts conceptuels entre les différentes langues scientifiques – et que ce qui m'intéresse ici est plus l'usage du concept de *Geschlecht* que la pratique en elle-même de la monographie lignagère).

<sup>&</sup>lt;sup>95</sup> Un exemple parmi d'autres : « Sur l'armorial de 1525, les lignages (*Geschlechter*) de rang chevaleresque dominants sont placés tout en haut de l'image. À cet égard, un lustre particulier est attribué aux familles (*Familien*) dont les armoiries se trouvent à la première ligne d'écus (de petite noblesse) » (W. Wagenhöfer, *Die Bibra...*, *op. cit.*, p. 13, trad. J.M.).

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Karl Schmid, « Zur Problematik von Familie, Sippe und Geschlecht, Haus und Dynastie beim mittelalterlichen Adel. Vorfragen zum Thema 'Adel und Herrschaft im Mittelalter' », Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins, 105 (1957), p. 1-62, rééd. dans: du même, Gebetsgedenken und adliges Selbstverständnis im Mittelalter: ausgewählte Beiträge. Festgabe zu seinem sechzigsten Geburtstag, Sigmaringen, Thorbecke, 1983, p. 183-244. Sa thèse de base est le passage vers l'an mil d'une structure de parenté cognatique et ouverte (la Sippe) à une structure agnatique et fermée (le Geschlecht). Sur le poids décisif de cette thèse dans l'historiographie allemande, cf. le bilan de Bernhard Jussen, « Famille et parenté. Comparaison des recherches françaises et allemandes », dans: O.G. Oexle et J.C. Schmitt (dir.), Les tendances actuelles..., op. cit., p. 447-460.

<sup>&</sup>lt;sup>95</sup> Nulle part K. Schmid n'explique d'où il tire cette notion patrilinéaire et je m'autorise donc à considérer qu'elle est mobilisée parce qu'elle fait partie du vocabulaire de base de l'histoire aristocratique allemande. Sans vouloir faire un procès d'intention à K. Schmid, on observera cependant qu'il a ainsi contribué à recycler, en historicisant le *Geschlecht* comme il l'a fait, la notion de *Sippe* qui avait constitué un enjeu clé dans le discours germanomane, devenu intenable après 1945. Il s'agit donc, en fin de compte, d'un coup de force conceptuel par la transformation d'un concept idéologique en concept scientifique défini à défaut d'être construit.

« prise » de la conceptualisation du « lignage » consécutive à l'importation du concept de *Geschlecht* défini par K. Schmid. Mais ce qui a tout à la fois contribué à mettre l'existence objective du *lignage* à l'horizon de l'évolution historique médiévale et à l'amont des interrogations des médiévistes, c'est la réorganisation de l'ensemble du matériau documentaire dans le cadre de procédures de conservation de compilation (cartulaires) et de classement (fonds d'archives), qui ne se réduisent donc pas à de purs actes techniques. Cette hypothèse d'un discours historien prisonnier d'une structure archivistique et la fossilisant en retour me semble être confortée « en creux » par le caractère très secondaire du « lignage » dans l'historiographie française jusqu'à la fin des années 1960.

Il s'avère en effet particulièrement instructif de se tourner maintenant vers le cas français, parce qu'il permet de préciser par contraste à la fois le destin historiographique du Geschlecht et la nature de la circularité de sa construction. Le premier aspect (destin du Geschlecht) renvoie au fait qu'en France aussi, le concept de Geschlecht s'installe (sous le nom de « lignage ») et devient ici aussi la forme normale de la famille noble féodale. Comme pour le geschlecht, le terme lignage ou des termes étymologiquement apparentés (lignée) se rencontraient dans les documents médiévaux (où le lignage est en principe, étymologiquement, un ensemble de lignées). Mais bien que tout indique que leur sens n'a rien à voir avec la forme agnatique issue du discours lignager qui se met en place à l'époque Moderne et que le terme lignage soit peu fréquent dans le lexique de la parenté à l'époque médiévale<sup>97</sup>, ils ont servi de points d'appui à une lecture rétrospective et téléologique, invisible à cause de l'identité formelle des mots - ce qui n'est pas le cas, par exemple, de l'usage du terme « aristocratie », lui aussi rétrojeté mais sans aucun répondant dans les documents médiévaux, donc aisément perceptible pour ce qu'il est. Une telle lecture « naïve » a été rendue possible par le fait que, de toute façon, l'existence du lignage était admise avant même d'en trouver de prétendues traces lexicales. La même chose a concerné les traces textuelles (les écrits prétendument « généalogiques » qui se répandent à partir du XI<sup>e</sup> siècle) et les traces visuelles (arbres de filiation, héraldique), dont la valeur « généalogique » est rien moins qu'évidente puisqu'il s'agit avant tout de mises en récit d'une succession de détentions du pouvoir (dont l'hérédité n'est qu'une modalité, mais pas l'essence)<sup>98</sup>.

C'est Georges Duby qui a fait office de passeur entre l'Allemagne et la France, en reconnaissant ouvertement son inspiration par les travaux de Karl Schmid<sup>99</sup>. À proprement parler, G. Duby n'introduit pas le mot « lignage » dans la médiévistique française, il transforme en concept ce qui n'était jusqu'alors qu'une notion apparemment imprécise et d'usage non systématique – bref de la même façon « non marquée » que ce que j'ai signalé plus haut. Lui-même, dans sa thèse de 1953<sup>100</sup>,

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> La conservation des documents n'est en effet pas un processus naturel, normal, évident, malgré notre propension à considérer que tout ce qui est ancien doit être conservé : c'est un processus social, qui repose sur des choix correspondant à des logiques institutionnelles spécifiques et susceptibles d'évoluer. L'historien est donc confronté à un double codage : celui de la production des documents, et celui de la conservation.

<sup>97</sup> Le sens cognatique du mot est systématiquement rappelé par Anita Guerreau-Jalabert, « La désignation des relations et des groupes de parenté en latin médiéval », *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, 56-57 (1988), p. 92; « La Parenté dans l'Europe médiévale et moderne : à propos d'une synthèse récente », *L'Homme*, 110 (1989), p. 88; « Prohibitions canoniques... », *op. cit.*, p. 309; « Parenté », dans : Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmitt (dir.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999, p. 863-864. Cf. aussi J. Morsel, « Das Geschlecht als Repräsentation... », *op. cit.*, p. 265; « Le médiéviste, le lignage... », *op. cit.*, p. 92. Par ailleurs, on doit aussi constater la très large superposition des emplois de *sippe* (cf. J. Grimm, *Deutsches Wörterbuch*, t. 16, Leipzig, 1905, col. 1223-1225) avec ceux de *geschlecht* (cf. *supra*, n. 20), sauf concernant le sexe/genre (sans doute à cause du lien avec *genus*).

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> Le centrage sur le pouvoir et la mention sélective d'ancêtres (masculiens ou féminins) en fonction de la légitimation de la transmission de celui-ci a été bien soulignée par Werner Hechberger, *Staufer und Welfen 1125-1190. Zur Verwendung von Theorien in der Geschichtswissenschaft*, Köln/Weimer/Wien, Böhlau, 1996, qui montre en outre de quelle manière le discours historien construit lui-même des *Geschlechter* distincts, en fonction de leurs conceptions (modernes) du pouvoir (notamment la conception dynastique du pouvoir royal), là où les auteurs médiévaux admettaient un apparentement. Par conséquent, les divers Staufen et Welfs du XII<sup>e</sup> siècle ne se concevaient en rien comme des membres de deux dynasties nobilaires, et les concepts usuellement utilisés par les historiens (« les Staufen », « les Welfs ») en tant qu'acteurs de l'histoire de l'Empire n'ont strictement aucune pertinence en tant que tels.

<sup>99</sup> G. Duby, « Remarques sur la littérature généalogique en France aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1967, p. 335-345, rééd. dans : du même, *Hommes et structures du Moyen Âge*, Paris/La Haye, Mouton, 1973, p. 287-298 ; du même, « Lignage, noblesse et chevalerie au XII<sup>e</sup> siècle dans la région mâconnaise. Une révision », *Annales ESC*, 27 (1972), p. 803-823, rééd. *ibidem*, p. 395-422.

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> G. Duby, *La société aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans la région mâconnaise*, Paris, Colin, 1953, citée ici d'après la rééd. Paris, EPHE, 1971, en l'occurrence p. 215-227.

emploie la notion de « lignage », mais de manière assez floue : il parle le plus souvent de « famille » et de « lignagers », ceux-ci étant les consanguins masculins de tel chevalier (« hommes de son sang »), tandis que les termes « agnatique » ou « patrilinéaire » sont, sauf erreur, absents (alors qu'ils apparaissent dans son article de 1967 et surtout en 1972). Avant lui, Marc Bloch utilise aussi fréquemment le terme « lignage » <sup>101</sup>, mais dans un sens large de « consanguins », « amis charnels » et comme équivalent de *gens*, c'est-à-dire de la *Sippe* des médiévistes allemands. En revanche, le grand prédécesseur de G. Duby sur la Bourgogne médiévale, André Déléage, ne semble pas l'utiliser, à l'inverse de « famille » <sup>102</sup>.

Jusqu'aux années 1960, le « lignage » est donc une façon médiéviste (pour ne pas dire moyenâgeuse) de désigner la famille noble, mais d'emploi non systématique. L'histoire conceptuelle de cet usage français reste à faire, mais son caractère longtemps flou me semble corollaire de la remarquable rareté des monographies lignagères endogènes en France, certainement liée au fait que les archives seigneuriales ont été rendues accessibles à tous à la suite des confiscations révolutionnaires les descendants éventuels devant dès lors eux aussi se rendre aux archives publiques si d'aventure ils avaient l'intention de mettre sur pied une histoire de leurs origines 103. L'introduction en France d'un nouveau récit, désormais centré sur le « lignage », à partir de celui construit en Allemagne sur le Geschlecht, signale en tout cas un nouveau type de production conceptuelle, par l'emprunt « à côté » (en l'occurrence au pays voisin) plutôt qu'à un passé fossilisé – avec deux effets épistémologiques majeurs : d'une part, cette récupération s'opère dans la plus parfaite ignorance des processus qui ont abouti à la transformation de la notion en concept (ici ce qui a abouti à faire du Geschlecht le cœur du travail sur l'histoire nobiliaire) et qui infléchissent nécessairement les questionnements ; d'autre part, cette pratique de l'emprunt, explicitement assumé, contribue à produire une croyance en la généralité des processus concernés - ici l'existence du Geschlecht/lignage de part et d'autre du Rhin - et donc à rendre plus inconcevable encore leur remise en cause – l'existence postulée du lignage se nourrissant de celle admise pour le Geschlecht et réciproquement.

Toutefois, le champ historique français a été le terrain d'une autre forme encore d'emprunt latéral, qui complique davantage le règlement de l'aporie. En effet, le terme *lignage*, dont le sens médiéval n'était pas évident et devait donc être expliqué, a fini par être lu à partir du sens du concept anthropologique, c'est-à-dire comme un patrilignage (ou, pour ce qui est de *lignée*, comme des ramifications de patrilignage), donc comme une suite continue et directe de père en fils, dont les arbres généalogiques (et la « littérature généalogique ») paraissaient signer la reconnaissance sociale. En effet, si l'ouverture de la science historique aux méthodes d'analyse et de raisonnement anthropologiques pouvait légitimement être considérée comme une possibilité de fécondation théorique, elle a en réalité été souvent réduite à un simple repérage de *formes* semblables dans des sociétés étudiées par des anthropologues, à partir de quoi étaient transférés sur la société médiévale les schémas explicatifs élaborés pour les sociétés en question<sup>104</sup>. Une telle pratique du comparatisme était d'ailleurs d'autant plus aisée que, comme on l'a vu, la société féodale était implicitement assimilée aux sociétés de « sauvages » étudiées par les anthropologues.

-

<sup>101</sup> Marc Bloch, *La société féodale* (1939), rééd. Paris, Albin Michel, 1968, p. 183-208.

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> André Déléage, *La vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du XI<sup>e</sup> siècle*, Mâcon, Protat, 1941 (le terme de « clan » étant aussi utilisé, mais pour les sociétés paysannes de certains secteurs de Bourgogne); du même, « Les origines des châtellenies du Charolais », *La physiophile*, 4 et 5 (1934), p. 55-60 et 69-74, est aussi fondé sur l'usage du mot « famille ».

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Le cas de Louis-Charles duc de La Trémoille, auteur (entre autres) tant d'une Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers avec Louis II de La Trémoille pendant la guerre de Bretagne (1488), publiée d'après les originaux, Paris, 1875, et d'un Chartrier de Thouars. Documents historiques et généalogiques, Paris, 1877, que d'un Les La Trémoille pendant cinq siècles, 5 vol., Nantes, 1890-1896, constitue peut-être une exception, mais elle est d'autant plus significative (et confirme d'autant la règle) que, précisément, le duc a alors entre ses mains les archives des La Trémoille, qui ont échappé aux saisies révolutionnaires (cf. Christine Nougaret, « Le chartrier de Thouars aux Archives Nationales : un parcours exemplaire (1792-1979) », dans : Ph. Contamine, L. Vissière (dir.), Défendre ses droits, construire sa mémoire..., op. cit., p. 373-388, et Ph. Contamine, « Louis-Charles, duc de La Trémoille (1838-1911), ordonnateur, conservateur et dispensateur des archives de sa maison », ibidem, p. 333-359).

<sup>104</sup> Un cas particulièrement connu de transfert sauvage concerne la théorie du don/contre-don, inapplicable à la société médiévale malgré ce qui est parfois affirmé: cf. Eliana Magnani (dir.), *Don et sciences sociales. Théories et pratiques croisées*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2007, et plus particulièrement Anita Guerreau-Jalabert, « *Caritas* y don en la sociedad medieval occidental », *Hispania*, 204 (2000), p. 27-62, ainsi que Bernhard Jussen, « Religious Discourses of the Gift in the Middle Ages: Semantic Evidences (Second to Twelfth Centuries) », dans: Gadi Algazi *et alii* (dir.), *Negotiating the Gift. Pre-Modern Figurations of Exchange*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2003, p. 173-192.

Or les médiévistes, s'ouvrant à l'anthropologie (d'abord en Grande-Bretagne, à la fin des années 1950, à l'initiative des anthropologues eux-mêmes 105, puis en France dans les années 1960 à la suite de Jacques Le Goff <sup>106</sup>) et découvrant notamment les travaux d'anthropologie de la parenté, ont eu tendance à importer ses notions. On a ainsi vu apparaître un « patrilignage » là où antérieurement les médiévistes (à la suite de Schmid et Duby) parlaient de « lignage » 107 : non que cela change le contenu (puisque le « lignage » en question était bien pensé comme patrilatéral), mais cela donnait au mot une apparence plus nette encore de concept, puisque pour le coup le mot ne se rencontrait pas dans les documents. L'intérêt de ceci est d'une part l'accentuation du caractère évident et naturel de l'existence du lignage, c'est-à-dire une déformation accrue des rapports sociaux médiévaux par la conversion des discours qui les codaient en un langage scientifique.

Mais surtout on a affaire à un exemple remarquable d'anachronisme non assumé (par opposition à l'anachronisme prétendument « contrôlé ») faute d'avoir reconnu que, en France aussi, le concept anthropologique de « lignage » a été fabriqué à partir des concepts d'Ancien Régime déclassés. Dans le contexte idéologique du XIXe siècle dont j'ai parlé plus haut, le « lignage », parmi d'autres notions sociales dénoncées comme proprement archaïque par les réformistes ou révolutionnaires de tout poil aux XVIIIe-XIXe siècles (cf. par exemple l'abrogation du droit d'aînesse en France), est passé des sociétés d'Ancien Régime aux sociétés africaines (en particulier les Nuer d'Evans-Pritchard) ou asiatiques (les Katchin de Leach). Si bien que lorsque les historiens ont cru importer cette notion depuis les travaux des anthropologues, ils le faisaient, indirectement, depuis l'Ancien Régime...

Dans le cas français, le « bouclage » paralogique invisible a ainsi été produit de façon différente de ce qu'on observe en Allemagne, à travers la procédure de l'emprunt, qu'il soit international ou interdisciplinaire – dont il est peu concevable qu'il soit exempt de toute stratégie de positionnement si l'on se rappelle le cas britannique. La chose est d'autant plus significative que l'usage anthropologique du Geschlecht (observé par exemple à propos de l'Afrique orientale allemande) ne semble avoir eu aucun effet en retour sur la pratique des médiévistes allemands, restés largement hermétiques à l'anthropologie historique promue en France. Le résultat est cependant le même dans les deux pays, à savoir la conversion en un concept scientifique d'une forme juridique de l'Ancien Régime - mais dont le caractère daté était brouillé par la structure des fonds d'archives, en Allemagne (où la lecture anthropologique française a eu peu d'écho chez les historiens médiévistes stricto sensu<sup>108</sup>), et par le

 $<sup>^{105}</sup>$  L'intérêt des anthropologues britanniques pour l'histoire médiévale est consécutif à la crise profonde dans laquelle ils se retrouvent lorsque commence la décolonisation (alors que, je le rappelle, l'anthropologie était indissolublement liée à la nécessité d'expliciter les sociétés colonisées pour améliorer leur contrôle : cf. supra, n. 68). La concurrence au sein d'un champ professionnel devenu étriqué a alors rendu «payantes » des stratégies d'« enrichissement » disciplinaire ou de pénétration dans des champs voisins avec des méthodologies « clé en main », dont l'une des premières manifestations est la contribution de Max Gluckman, «The peace in the feud», Past & Present, 8 (1955), p. 1-14; d'autres travaux d'anthropologie historique (sans le nom) ont suivi sur le même terrain politico-parental et appliqués spécifiquement à la société médiévale (Lorraine Lancaster, « Kinship in Anglo-Saxon Society » (1958), rééd. partielle dans : Sylvia L. Thrupp (dir.), Early Medieval Society, New York, Appleton Century Crofts, 1967, chapitre 2; John Michael Wallace-Hadrill, « The bloodfeud of the Franks » (1959), rééd. dans : du même, The Long-Haired Kings, London, Methuen & Co, 1962, chapitre 6), avant qu'Edward Evans-Pritchard, « Anthropology and History » (1961, rééd. trad. dans : Les anthropologues face à l'histoire et à la religion, Paris, PUF, 1974, p. 49-72) tente une nouvelle tentative d'articulation théorique (après celle de Claude Lévi-Strauss, « Histoire et ethnologie » (1949), rééd. dans du même, Anthropologie structurale, Paris, Plon, 1958, p. 3-33, qui n'avait guère eu d'écho lors de sa première édition). <sup>106</sup> Jacques Le Goff, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, Arthaud, 1964.

Georges Duby ne recourt pas, à ma connaissance, à cette notion, et ses rapports à l'anthropologie sont toujours restés mesurés : malgré la co-organisation du colloque de Paris de 1974 rassemblant médiévistes et anthropologues autour du thème de la parenté (G. Duby, Jacques Le Goff (dir.), Famille et parenté dans l'Occident médiéval. Actes du colloque de Paris (6-8 juin 1974), Rome, École Française de Rome, 1977) et bien qu'il affirme avoir « lu très attentivement Lévi-Strauss, Mauss, Malinowski et les africanistes français » (G. Duby, « Présentation », Médiévales, 10 (1986), p. 3), les références à l'anthropologie sociale sont rares (et plutôt portées sur l'ethnologie des échanges que de la parenté). C'est dans son sillage cependant qu'est apparu, corrélativement à des références explicites aux travaux des anthropologues, le concept de « patrilignage », notamment chez Dominique Barthélemy (« Parenté », dans : G. Duby (dir.), Histoire de la vie privée, t. 2 : De l'Europe féodale à la Renaissance, Paris, Seuil, 1985, p. ex. p. 113, et surtout « L'État contre le 'lignage': un thème à développer dans l'histoire des pouvoirs en France aux XIe, XIIe et XIIIe siècles », Médiévales, 10 (1986) p. 37-50 (où il souligne l'écart entre le lignage médiéval et le « patrilignage » qu'étudie G. Duby) et surtout Martin Aurell (Les noces du comte. Mariage et pouvoir en Catalogne (785-1213), Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. ex. p. 18, 74, 102, 111-112, etc. Le terme est toujours régulièrement utilisé dans les travaux de M. Nassiet (cf. supra, n. 28).

<sup>108</sup> Le sens courant outre-Rhin de la notion de « médiévistes » est celle de « spécialiste du Moyen Âge », historien stricto sensu ou non. Cette précision est en effet nécessaire dans la mesure où les historiens (stricto sensu) allemands ne se sont

« cannibalisme » (pour reprendre Marc Augé) auquel se réduit la récupération latérale (internationale ou interdisciplinaire) de concepts sans se donner la peine de prendre en compte les conditions de formation.

Pour récapituler, le genus/geschlecht est d'abord un terme d'emploi générique destiné à évoquer un principe de dérivation qui fonde l'unité des parties d'un tout sur la similitude qui existe entre elles du fait qu'elles procèdent d'un même principe d'origine avec lequel elles entretiennent un rapport de similitude fondamentale. Au terme d'un processus tardif (et pour l'essentiel post-médiéval – au sens académique du terme « médiéval ») qu'il conviendrait d'étudier de façon plus précise qu'on ne l'a fait ici, le geschlecht (et le principe d'unité dans la diversité qu'il implique) est restreint à la petite (et moyenne) aristocratie laïque (y compris urbaine) et devient un concept indigène en tant que mode de découpage médiéval du réel qui s'impose tant à ses membres qu'à leurs partenaires sociaux, à validité essentiellement juridique: un ensemble complexe, articulé et cohérent de pratiques langagières, archivistiques et iconographiques a donné corps à l'existence du lignage et l'a inscrit dans les représentations collectives en le dotant d'une sorte d'évidence nécessaire pour légitimer les règles successorales qui se déroulent en son sein et qui sont sa seule finalité.

Avec la recomposition complète du système des usages linguistiques (non seulement taxinomiques mais aussi sémantiques) entre le XVIIe et le XIXe siècle, le Geschlecht devient un concept double dans la sphère politique, avec un usage dominant (en tant que genre/sexe) et un usage dominé (en tant que famille noble) - qui est celui qui nous a ici occupé. Ces deux concepts politiques (ou idéologiques) ont cependant été convertis en concepts scientifiques au travers des deux principaux discours génétiques dont se dote la société bourgeoise : la biologie et l'histoire. Le Geschlecht devient par conséquent soit un objet d'idéalisation romantique endogène 109 – appuyé sur les fonds d'archives lignagers, fossilisés par la pratique archivistique et convertis en corpus naturels dont l'ancienneté des éléments garantit celle du Geschlecht que chacun met en scène -, soit un trophée notionnel, vestige d'un système social obsolète et transférable sur des sociétés contemporaines considérées comme inférieures. Cette double circulation débouche enfin sur des réappropriations historiennes « latérales » (par emprunt à des disciplines et/ou à des pays voisins), peut-être révélatrices de stratégies d'affirmation (au sein du champ historien ou face à d'autres champs sociaux) mais dont la fragilité est en tout cas brouillée par la méconnaissance générale (pour des raisons linguistiques ou de spécialisation) du caractère historiquement daté et peu construit de ces concepts.

On a ainsi affaire à un cas exemplaire de « bouclage » paralogique (le Moyen Âge expliqué à partir de la vision de l'Ancien Régime considérée comme une reconstitution rationnelle) fondé sur la récupération de notions élaborées dans des conditions variables mais dont on ne se préoccupe pas, qui sont éventuellement brouillées davantage encore par des circulations entre disciplines qui s'ignorent et entre historiographies aux traditions nationales distinctes, dont l'historien contribue à prolonger l'illusion sociale partagée dès lors qu'il ne s'emploie pas à historiciser ses propres concepts. Toutefois, la déconstruction de ces concepts ne peut pas seulement se limiter à l'examen de la circulation et des inflexions des usages des mots : elle impose également de prendre en compte la manière dont la documentation historienne elle-même a été organisée et réorganisée. Si l'on admet que les documents que nous avons résultent – on me pardonnera la trivialité de ces remarques – du fait qu'on a produit,

guère préoccupés d'anthropologie (le seul historien germanophone, à ma connaissance, qui utilise le terme « patrilignage » comme équivalent de Stamm, dans un article écrit, par lui-même, en français, est Simon Teuscher, « Parenté, politique et comptabilité... », op. cit., qui écrit à partir d'un horizon historiographique nettement plus étendu) ; ce sont ainsi avant tout des germanistes spécialistes de la littérature médiévale allemande qui ont reçu l'approche « française » : cf. notamment Wilhelm Busse, «Verwandtschaftsstrukturen im Parzival», Wolfram-Studien, 5 (1979), p. 116-134, ou encore Walter Delabar, Erkantiu Sippe unt hoch Geselleschaft. Studien zur Funktion des Verwandschaftsverbandes in Wolframs von Eschenbach Parzival, Göppingen, Kümmerle, 1990.

<sup>109</sup> C'est la même chose qui peut être dite à propos du cas écossais : le discours clanique, non médiéval mais formé à l'époque Moderne (voire au début du XIX<sup>e</sup> siècle pour ce qui est des tartans), a été projeté par les Écossais sur un Moyen Âge fantasmé, comme période de l'indépendance des Highlands (Annick Boulogne-Fondeviole, « Peut-on parler de clan Macdonald dans l'Écosse gaélique de la fin du Moyen Âge ? », dans : Martin Aurell (dir.), Le médiéviste et la monographie familiale: sources, méthodes et problématiques, Turnhout, Brepols, 2004, p. 129-142); inversement, c'est certainement cette folklorisation (cf. ibidem, p. 138) qui a facilité la récupération du clann par les anthropologues britanniques.

conservé, archivé, classé et rendu accessible<sup>110</sup>, alors c'est aussi au niveau de chacune de ces étapes que doit être menée l'analyse conceptuelle. Celle-ci ne peut être autre chose qu'une sémantique historique – et la production du sens ne peut être réduite à des facteurs idéels.

 $<sup>^{110}</sup>$  J. Morsel, « Du texte aux archives : le problème de la source », Bulletin du Centre d'Études Médiévales d'Auxerre, horssérie 2 (2009) = Eliana Magnani (dir.), Le Moyen Âge vu d'ailleurs, en ligne : <a href="http://cem.revues.org/document4132.html">http://cem.revues.org/document4132.html</a>.